



Rapport d'activités du

CRéSaM

Janv - déc / 2022

- Appui
- Observatoire
- Recherche
- Information
- Concertation



Le présent rapport d'activités se réfère au Plan d'action défini pour 4 ans (2020-2023) dans le cadre de la reconnaissance du CRéSaM comme Centre de référence en santé mentale.

Pour consulter le Plan d'action :

https://www.cresam.be/wp-content/uploads/2021/04/2019.09.09_Plan-dAction-CRSM_CReSaM.pdf

Table des matières

Table des matières	3
Introduction	
Finalité – missions – objectifs.....	6
Les acteurs.....	7
L'équipe	7
Assemblée générale et Conseil d'administration.....	9
Comité de pilotage	10
Le conseil scientifique	11
Comptabilité	12
Articulation entre Centre de référence généraliste et Centre de référence spécifique	12
Contacts et échanges avec l'Autorité régionale.....	12
Partenariats	13
Activités menées par le CRéSaM dans le cadre du plan d'action 2020-2023	
OS1 : Appuyer et soutenir les services de santé mentale et leurs partenaires	17
OO1 : Soutenir les services de santé mentale.....	17
OO2 : Renforcer de façon structurelle les SSM via un appui relatif aux dynamiques évaluatives	23
OO3 : Répondre aux demandes d'appui des autres acteurs.....	23
OO4 : Répondre aux demandes d'appui de l'AViQ et du Gouvernement wallon.....	24
OS2 : Mener des recherches pour repérer, expérimenter et faire connaître des initiatives qui font évoluer les pratiques en santé mentale	26
OO5 : Inspirer les SSM et les autres acteurs de santé mentale dans les pratiques et projets qu'ils développent afin de rencontrer les besoins de leurs usagers	26
OO6 : Encourager le développement de pratiques participatives avec les usagers adultes, enfants et adolescents en SSM	27
Autres projets relatifs à l'OS2.....	29
Comprendre l'impact de la pandémie sur la santé mentale de la population.....	29
Conseil scientifique.....	30
OS3 : Améliorer les connaissances et représentations sur la santé mentale, les problèmes de santé mentale et l'offre en santé mentale	32
OO7 : Offrir une information de qualité (pertinente, exacte, récente et la plus complète possible) sur la santé mentale et l'offre de soins en santé mentale et sur les enjeux du secteur	32
OO8 : Organiser chaque année une campagne de sensibilisation à la santé mentale	36
OO9 : Mener des actions auprès des médias.....	40
OO10 : Sensibiliser les responsables politiques et les administrations	41
OO11 : Créer et proposer des modules de sensibilisation / formation à la santé mentale.....	42

Projets menés dans le cadre du "§2"

Les Usages et usages problématiques des Technologies de l'Information et de la Communication (UpTIC).....	49
Exil et santé mentale	50
Exil - Concertation Wallonne « Exil et Santé Mentale ».....	50
Exil - FAMI 53	52
Cycle de formation et boîte à outils à destination des enseignants en DASPA	53
Projet Interreg AB réfugiés - social.....	54
L'impact du morcellement des politiques publiques sur la prise en charge des problématiques de santé mentale des enfants de 0 à 30 mois en Wallonie et sur l'effectivité de leurs droits	56
« Les "JAVA", des jeunes à la croisée des chemins »	57
Lexique des sigles et abréviations.....	60

Introduction



Finalité – missions – objectifs

Ce rapport d'activités porte sur la 3^{ème} année du 3^{ème} mandat du Centre de référence en santé mentale. Ce mandat couvre la période du 1/01/2020 au 31/12/2023.

Le plan d'action 2020-2023 est construit sur les trois objectifs spécifiques suivants :

- 1) **Appuyer et soutenir** les services de santé mentale et leurs partenaires dans la réalisation de leur mission d'accompagnement des usagers sur le chemin du rétablissement ;
- 2) **Mener des recherches** pour repérer, expérimenter et faire connaître des initiatives qui font évoluer les pratiques en santé mentale en fonction du contexte, des connaissances et des besoins des usagers ;
- 3) **Améliorer les connaissances et représentations** sur la santé mentale, les problèmes de santé mentale et l'offre en santé mentale.

Ces objectifs s'inscrivent dans les **5 missions** poursuivies par l'ASBL CRéSaM (telles que définies dans le but social précisé dans ses [statuts](#) à l'article 3) et attendues d'un Centre de référence en santé mentale (Art. 619 du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé) qui s'articulent les unes aux autres :

- La mission d'**appui** se concrétise principalement dans l'objectif spécifique 1) mais aussi dans l'objectif spécifique 3). Selon les besoins, elle est soutenue par les études et travaux réalisés dans le cadre des recherches ;
- La mission d'**observatoire** trouve sa place dans l'objectif spécifique 2). Elle s'appuie sur le repérage des initiatives tel qu'il s'opère au travers de l'objectif spécifique 1) et alimente l'objectif spécifique 3) ;
- La mission de **concertation** s'inscrit directement dans la finalité de l'asbl qui vise une plus grande articulation des acteurs dans la réponse aux besoins de santé mentale de la population. Elle reste en outre un moyen incontournable pour atteindre les différents objectifs opérationnels définis pour chacun des objectifs spécifiques ;
- La mission de **recherche** se réalise au travers de l'objectif spécifique 2) et s'appuie sur les objectifs spécifiques 1) et 3) en même temps qu'elle les alimente ;
- La mission d'**information** est rencontrée par l'objectif spécifique 3), qui nourrit et se soutient des actions menées pour atteindre les autres objectifs.

Outre les projets développés dans le cadre de la reconnaissance comme centre de référence en santé mentale, le CRéSaM asbl mène également d'autres projets financés par des partenaires privés ou publics. Ces projets dits « projets §2 » (en référence au §2 de l'article 3 des statuts du CRéSaM et les projets dits « §1 » (centre de référence en santé mentale) s'alimentent mutuellement et s'inscrivent dans une même finalité, à savoir, contribuer à l'amélioration des réponses apportées aux problématiques de santé mentale.

À pointer en 2022

L'année 2022 a vu la reprise progressive de certains projets mis entre parenthèse pendant la crise sanitaire. Les projets développés en rapport avec cette dernière se sont progressivement arrêtés pour la plupart.

L'année a été marquée notamment par le début des travaux relatifs à l'avant-projet de décret, auxquels le CRéSaM a été associé.

Les acteurs

L'équipe

Composition de l'équipe

Secrétariat/accueil			Volume d'heures CRSM
Séverine DUPONT	100% CDI	Secrétariat asbl, comptabilité et gestion du personnel	1 ETP
Martine GOUVERNEUR	80% CDI	Assistante de direction	0,8 ETP
Responsables de projets (RP)			
Isam BENBELLAT	100% CDD jusqu'au 30/09	Assistant social et Licencié en criminologie	0
Claire BIVORT	50% CDI + 50% CDD - 20% en Crédit-temps avec motif	Licenciée en sociologie	0
Audrey CRUCIFIX	50% CDI	Licenciée en communication	0,25 ETP
Catherine DE GEYNST	80% CDD jusqu'au 30/06	Licenciée en psychologie clinique	0
Julie DELBASCOURT	50% CDI + 30% CDD	Assistante sociale et Licenciée en sociologie	0,3
Delphine DOUCET	100% CDI	Documentaliste	1
Christine HAMBURSIN	50% CDD jusqu'au 30/10 (remplacement congé maternité)	Docteur en communication	0
Renaud LAGUESSE	50% CDI + 50% CDD - 20% en Crédit-temps	Licencié en neuropsychologie	0,8
Marie LAMBERT	50% CDI - 20% en congé parental	Licenciée en psychologie	0,3
Pascal MINOTTE	50% CDI - 20% en congé parental	Licencié en psychologie	0
Maxime RESIBOIS	50% CDI + 50% CDD - 20% en congé parental	Docteur en neuropsychologie	0,3
Léa TILKENS	100% CDD	Licenciée en philologie romane	0,5
Alexis VANDELINDEN	50% CDI	Assistant social	0,5
Direction			
Marie LAMBERT	50% CDI	Licenciée en psychologie	0,5
Pascal MINOTTE	50% CDI	Licencié en psychologie	0,5

Le travail du CRéSaM repose sur une équipe de 15 personnes, dont une partie est engagée sur les projets §2. Le volume d'ETP effectifs pour le CRSM au 31/12/2022 est de 6,75. Il tient compte des congés parentaux et crédits-temps des collaborateurs.

Une stagiaire en 2^{ème} année de bachelier en psychologie a été accueillie du 6/08 au 16/09, sous la supervision de Maxime Résibois. Elle a apporté son soutien au projet UpTIC.

Le secrétariat et l'accueil bénéficient à l'ensemble des activités du CRéSaM.

La codirection a trouvé son rythme de croisière depuis son entrée en fonction en avril 2021. La répartition des responsabilités et tâches semble bien intégrée et claire, que ce soit en interne ou vis-à-vis de l'extérieur. Des temps de concertation formels et informels réguliers permettent de bien articuler le travail.

Fonctionnement de l'équipe

Chaque projet est confié en responsabilité principale à un membre de l'équipe parmi les responsables de projets (RP) et chaque RP assure le suivi de plusieurs projets (voir détail des projets dans le présent rapport d'activités). Les projets interagissent entre eux et se renforcent mutuellement. Une part du temps de travail de chacun est consacrée au soutien aux projets des collègues, en proportion variable selon les étapes et nécessités des projets.

Le travail d'équipe occupe une place importante dans le fonctionnement de l'asbl. Les compétences des uns et des autres sont mises au service des différents projets, les concertations formelles et informelles permettent de construire au mieux les lignes directrices des projets.

Les réunions d'équipe se déroulent les mardis après-midi tous les 15 jours. L'ordre du jour est défini au préalable en concertation avec l'équipe et la codirection, et réparti entre les points suivants : les actualités du secteur, les informations relatives aux projets, les nouvelles demandes adressées au CRéSaM, les questions de fonds en lien avec les projets et les questions liées au fonctionnement de l'asbl, de l'équipe et de la vie associative.

Des réunions dites « bulles » sont régulièrement organisées lorsque les projets ou l'organisation du travail le nécessitent. Y sont invités les membres de l'équipe ayant une expertise sur la question traitée ainsi que ceux potentiellement impactés par le projet. La codirection y participe en fonction des nécessités.

L'équipe s'est également réunie en juin pour un séminaire de travail qui a notamment porté sur la mutualisation des ressources au sein de l'équipe et la construction d'un module de sensibilisation à la santé mentale. S'en est suivi un moment convivial.

Le travail a repris progressivement en présentiel dès que les conditions sanitaires ont été plus favorables. Des avenants aux contrats ont été signés par les travailleurs qui le souhaitaient pour du télétravail « régulier » (possibilité de 2 jours par semaine pour un temps plein, 1 jour / semaine pour un 4/5^{ème}, 1 jour toutes les 2 semaines pour un mi-temps).

Formations suivies

- Boutique de gestion (BDG) : « *Je comprends le fonctionnement des ASBL au regard du Code des Sociétés et des Associations* », suivie par Marie Lambert à Bruxelles le 16/06 ;
- BDG : « *Mes statuts conformes au CSA pour le 1/1/2024 au plus tard !* », formation en ligne, suivie par Marie Lambert le 24/11 ;

- BDG : « *Je réalise mon registre de traitements et je mets ma structure en conformité* », suivie par Martine Gouverneur le 10/02/2022 ;
- BDG : « *J'établis mon budget de salaire* », suivie par Martine Gouverneur le 24/02/2022 ;
- BDG : accompagnement relatif aux outils de gestion (Martine Gouverneur et Pascal Minotte) les 16/05/2022, 15/06/2022, 26/09/2022.

Le **secrétariat social** est assuré par la Boutique de gestion, via une plateforme en ligne.

La **maintenance informatique** a été assurée à l'interne par Martine Gouverneur. Elle s'appuie sur un contrat avec la SCRL Dam'net, située à Namur qui assure le suivi du parc informatique de l'ASBL : maintenance et réponses aux demandes ponctuelles.

Le **service médical** (Liantis) a réalisé sa visite annuelle le 7/09. Divers aménagements ont été réalisés à la suite.

Assemblée générale et Conseil d'administration

L'Assemblée générale (AG) est composée comme suit :

Catégorie « Services de santé mentale - SSM »

- Fédération Wallonne des SSM - FéWaSSM

Catégorie « Usagers et familles »

- Psytoyens
- Similes
- LUSS - Ligue des Usagers des Services de Santé

Catégorie « Plates-formes de concertation (en santé mentale) - PFCSM »

- PFCSM du Brabant wallon
- PFCSM des régions de Charleroi et du Centre
- PFCSM liégeoise
- PFCSM luxembourgeoise
- PFCSM namuroise
- PFCSM picarde

Catégorie d'ouverture

- Fédération des Structures Psycho-Socio-Thérapeutiques - FSPST
- Fédération wallonne des Institutions spécialisées en Toxicomanie - FÉDITO
- Groupement des IMP 140
- Ligue Nationale pour personnes Handicapées et Services spécialisés - LNH
- Ligue Wallonne pour la Santé Mentale - LWSM
- SANTHEA - Association professionnelle et patronale des établissements et des services de soins non-lucratifs, du secteur privé non-confessionnel et du secteur public en Wallonie et à Bruxelles
- UNESSA - Organisation patronale qui fédère des structures travaillant dans tous les domaines du secteur des soins de santé sur le territoire wallon
- WALLCURA – Fédération du secteur privé associatif des établissements de soins en Wallonie

L'Assemblée générale se tient semestriellement. En 2022, elle s'est tenue le 13 juin et le 5 décembre en présentiel.

La direction prépare l'Assemblée générale, en concertation avec le Président, prépare le PV qu'elle soumet au secrétaire, réalise le suivi.

Le Conseil d'Administration est issu de l'Assemblée générale et est composé comme suit au 31/12/2022 :

Catégorie « Services de santé mentale - SSM »

- Terry FERRIERE, Secrétaire
- Geoffrey BLAFFART

Catégorie « Usagers et familles »

- Daniel MULIER (Psytoyens)
- Patricia DE COUNE (Similes)

Catégorie « Plates-formes de concertation (en santé mentale) »

- Maurice VANDERVELDEN (PFCSM liégeoise)
- Raphaël DARQUENNE (PFCSM picarde)

Catégorie d'ouverture

- Marc DEMESMAECKER (UNESSA), Vice-président
- Stéfan LUISETTO (Ligue Wallonne pour la Santé Mentale - LWSM)
- Jacques HANSENNE (Fédération des Structures Psycho-Socio-Thérapeutiques - FSPST)
- Natacha DELMOTTE (Fédito wallonne)
- Antoine PECHER (Santhéa), Président
- Nicolas PELS (IMP 140)

Le CA s'est réuni les 10/01, 7/03, 2/05, 5/09, 3/10, 7/11.

La codirection y est systématiquement invitée. Les responsables de projets y sont ponctuellement invités afin de présenter leurs projets. Le travail de l'équipe s'appuie, alimente et est alimenté par le CA.

Le Bureau, composé du Président, du Vice-Président, du Trésorier et du Secrétaire, se réunit selon les besoins. En 2022, il s'est réuni les 10/01, 21/04, 30/06, 17/10, 29/11.

Comité de pilotage

Composition :

Pour le centre de référence :

- M. Antoine PECHER
- M. Marc DEMESMAECKER
- Mme Terry FERRIERE (suppléante)
- M. Thierry LOTTIN (suppléant)
- M. Daniel MULIER

Pour les Pouvoirs organisateurs de SSM :

- M. Geoffrey BLAFFART

Pour les travailleurs de SSM :

- Fonction psychologique : Mme Aurore PIRET
- Fonction sociale : Mme Christine DE MOREAU D'ANDROY
- Fonction d'accueil : Mme Tiziana LOZZI
- Fonction psychiatrique : M. Fernand DENDONCKER et Mme Françoise VERHELST (suppléante)

Pour les plates-formes de concertation en santé mentale :

- Poste vacant au 31/12/2022

Pour le centre de référence en santé mentale spécifique en matière de suicide :

- M. Thomas THIRION

Et 4 membres désignés par le Gouvernement wallon :

- Cabinet de la Ministre de la Santé : François LECLERCQ
- CWASS : Eric FIEVEZ
- Deux membres de l'AViQ désignés par l'AViQ

Le comité de pilotage du Centre de référence en santé mentale, constitué pour la période de reconnaissance du 1/01/2020 au 31/12/2023, s'est réuni le 22 avril et le 17 novembre.

Le conseil scientifique

Le conseil scientifique du CRéSaM est composé comme suit :

Nom	Prénom	Discipline principale	Affiliation principale	Département
Berrewaerts	Joëlle	Psychologie	UNamur	Département de psychologie et centre Handicap et Santé (asbl ARAPH)
Closon	Marie-Christine	Economie de la santé	UCL	Faculté de santé publique
Desseilles	Martin	Psychiatrie	UNamur	Département de psychologie
Fierens	Jacques	Droit	UNamur	Faculté de droit
Filipucci	Alexis	Philosophie	ULiège	Département de philosophie
Gaugue	Justine	Psychologie	UMons	Service de Psychologie Clinique de l'Enfant et de l'Adolescent
Glowacz	Fabienne	Psychologie	ULiège	Service de psychologie clinique de la délinquance

Levêque	Alain	Santé Publique	ULB	École de santé publique, Centre de recherche en épidémiologie, biostatistique et recherche clinique
Malchair	Alain	Psychiatrie	ULiège	Département des sciences cliniques / Psychiatrie infanto-juvénile
Marquis	Nicolas	Sociologie	USL-B	Centre d'anthropologie, sociologie, psychologie – études et recherches (CASPER – USLB)
Matot	Jean-Paul	Psychiatrie	ULB	Faculté de médecine
Schonne	Isabelle	Psychiatrie	CHR Mons-Hainaut	Membre du CA du CRéSaM
Thunus	Sophie	Santé Publique	UCL	Faculté de santé publique, Institut de recherche santé et société
Vandoorne	Chantal	Santé Publique	ULiège	Care ESPRIst (APES-CERES-Panel démographie familiale)

Le travail réalisé est présenté p. 30.

Comptabilité

La comptabilité de l'ASBL est suivie à l'interne avec l'aide du secrétariat (Séverine Dupont) en partenariat avec un prestataire externe (Bureau d'Expertise Comptable Demossenau scrl). Le travail est contrôlé par un commissaire aux comptes (MAILLARD, DETHIER & CO Soc. Civ. SPRL Réviseurs d'entreprises).

Outre la participation de la comptable au CA de mai et du Réviseur à l'AG de juin, des journées et temps de travail ont été organisés avec la comptable pour le bilan 2021 et pour un bilan intermédiaire 2022. Le bureau du réviseur a effectué le contrôle de la comptabilité, sur base des documents transmis via un système sécurisé.

Articulation entre Centre de référence généraliste et Centre de référence spécifique

Les deux équipes (CRePS et CRéSaM) se connaissent et les informations circulent de part et d'autre. Il n'y a pas eu de rencontres spécifiques en 2022, mais les deux centres de référence ont participé ensemble aux réunions relatives à l'AGW.

Marie Lambert a participé aux réunions du comité de pilotage du CRePS.

Contacts et échanges avec l'Autorité régionale

Le CRéSaM a participé à la réunion de présentation de l'avant-projet de décret, organisée par le Cabinet le 23/06.

Différents échanges ont également eu lieu entre la Direction des soins de santé mentale (DSSM) de l'AViQ et le CRéSaM, notamment au sujet des psychologues conventionnés à la demande de

coordinatrices locales (réunion le 26/09), au sujet de l'harmonisation de l'encodage des données en SSM, avec la FéWaSSM (réunion à Charleroi le 14/07). D'autres réunions ont eu lieu au sujet du site trouverdusoutien.be.

Le travail au sujet de l'avant-projet de décret s'est concrétisé par deux rencontres les 31/03 et 13/04 avec la DSSM, et 5 réunions du groupe de travail sur l'AGW entre le 23/11 et le 21/12.

Le CRéSaM a présenté son rapport d'activités 2021 à la DSSM le 9 mai. Le CRéSaM répond par ailleurs aux demandes qui lui sont adressées par l'AViQ (voir p. 20).

L'autorité régionale a également été rencontrée lors des deux réunions du comité de pilotage du Centre de référence en santé mentale, le 22 avril et le 17 novembre.

L'AViQ et le Cabinet sont également invités aux événements organisés par le CRéSaM. Nous avons ainsi pu compter sur la présence de l'autorité régionale notamment lors de la Semaine de la santé mentale en octobre, à la cérémonie de remise des prix du *Reintegration Award* le 12 mai à Namur, à l'occasion de l'après-midi d'étude sur les pratiques participatives impliquant les usagers en service de santé mentale le 25 mai à Namur.

Partenariats

Outre les concertations dans le cadre des projets, le CRéSaM est en contact avec une série d'acteurs concernés par la santé mentale.

- **Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale (LBSM)** : le CRéSaM participe à un groupe de travail de la LBSM (réunions les 17/01, 31/01, 14/03, 30/03, 16/05) sur les questions relatives à la confidentialité. Le cycle de webinaires entamé en octobre 2021 sur le sujet s'est poursuivi (webinaires les 27/01, 24/02, 24/03, 28/04, 19/05) ;
- **IWEPS** : contribution à l'ISADF (indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux). Participation à deux réunions les 19/01 et 13/05 et contribution à l'enquête Delphi ;
- **Psymages** : le CRéSaM est membre de l'asbl :
 - Participation aux CA de l'asbl les 10/05 et 17/10 ;
 - Participation au Festival « Rencontres images mentales » le 16/02 ;
 - Participation au comité de programmation du festival « Rencontres Images Mentales », depuis août 2022, en vue de collaborer à la mise en place de l'édition 2023 à la Venerie à Bruxelles du 10/02/2023 au 18/02/2023, et d'initier une projection de films en Wallonie (nouveau) le 17/02/2023 à Namur ;
- **FéWaSSM** : divers contacts en lien avec la mission d'appui aux SSM ;
- **ONE** :
 - Participation au comité éditorial de la revue « Carnet de notes sur les maltraitances infantiles » (CNMI) ; participation au jury du prix CNMI en tant que membre ;
 - Avec l'AViQ : réunion de clôture de la collaboration à propos du dispositif de supervision des PEP's (Partenaires Enfants-Parents – ONE).
- **Conférence permanente maltraitance** : participation à deux réunions, dont une concernant le DIL (dispositif interdisciplinaire liégeois), dont l'objectif est de soutenir un-e professionnel-le qui se sent en difficulté par rapport à une situation de violence dans le couple ;
- Échanges ponctuels avec **SMES B, Psytoyens, la LUSS** ;
- Participation au **symposium de la Reine** sur la santé mentale des jeunes le 24/06 ;
- Participation à des rencontres **CRéSaM / LBSM et les Etats généraux de Flandre** les 15/11/2022, 30/11/2022, 12/12/2022 ;
- Réponses à divers **appels à projets** / appels à candidature / sollicitations de subventions :

- Dossier de candidature dans le cadre de l'appel à projets Fonds Houtman 2022 : « Enfants, jeunes et résilience : vers une société plus inclusive et solidaire ! » => projet non sélectionné ;
 - 3 dossiers de candidatures rentrés dans le cadre de l'appel à projet « Programme Fonds social européen Plus (FSE+) Wallonie-Bruxelles 2021-2027 » => à suivre ;
 - Rencontre avec le cabinet de la Ministre de l'éducation en Fédération Wallonie-Bruxelles le 12/12 sur le projet « Santé mentale et école » ;
- Participation au Comité d'avis « santé mentale » de la **Fondation Roi Baudouin** les 2/05/2022 et 21/11/2022.

Activités
menées par le
CRéSaM dans
le cadre du
plan d'action
2020-2023



Les objectifs spécifiques et opérationnels ont été définis dans le plan d'action lors de l'introduction de la candidature du CRéSaM pour le Centre de référence en santé mentale en 2019. Ces objectifs s'inscrivent en cohérence avec les 5 missions du Centre de référence, elles-mêmes étroitement liées entre elles.

Les ressources en termes de personnel ont été précisées pour chaque objectif dans le plan d'action. Les ETP sont repris à titre indicatif, et servent de points de repère pour garantir un équilibre entre les différents axes prioritaires du centre de référence. Ils sont à considérer comme tels, à savoir, des balises pour l'organisation du travail, sachant qu'en fonction de l'actualité, des sollicitations dont fait l'objet le CRéSaM, des phases d'évolution des projets, ..., cette répartition des ressources humaines est modulable.

OS1 : APPUYER ET SOUTENIR LES ACTEURS DE SANTÉ MENTALE

- OO1 : Soutenir les services de santé mentale (0,8 ETP)
- OO2 : Renforcer de façon structurelle les SSM via un appui relatif aux dynamiques évaluatives (0,5 ETP)
- OO3 : Répondre aux demandes d'appui des autres acteurs (0,1 ETP)
- OO4 : Répondre aux demandes d'appui de l'AViQ et du Gouvernement wallon (0,1 ETP)

OS2 : MENER DES RECHERCHES ET REPÉRER DES INITIATIVES INSPIRANTES POUR AMÉLIORER LES PRATIQUES EN SANTÉ MENTALE

- OO5 : Inspirer les SSM et les autres acteurs de santé mentale dans les pratiques et projets qu'ils développent afin de rencontrer les besoins de leurs usagers (1 ETP)
- OO6 : Encourager le développement de pratiques participatives avec les usagers adultes, enfants et adolescents en SSM (0,5 ETP)

OS3 : SENSIBILISER À LA SANTÉ MENTALE, À LA MALADIE MENTALE ET À L'OFFRE DE SOINS POUR AMÉLIORER LES CONNAISSANCES ET REPRÉSENTATIONS EN SANTÉ MENTALE

- OO7 : Offrir une information de qualité (pertinente, exacte, complète et récente) sur la santé mentale et l'offre de soins en santé mentale et sur les enjeux du secteur (1,2 ETP)
- OO8 : Organiser chaque année une campagne de sensibilisation à la santé mentale (0,1 ETP)
- OO9 : Mener des actions auprès des médias (0,1 ETP)
- OO10 : Sensibiliser les responsables politiques et les administrations (0,1 ETP)
- OO11 : Créer et proposer des modules de sensibilisation / formation à la santé mentale (0,5 ETP)

OS1 : Appuyer et soutenir les services de santé mentale et leurs partenaires

OO1 : Soutenir les services de santé mentale

Coordination générale : Marie Lambert, avec les contributions de Renaud Laguesse, Maxime Résibois

Cet objectif se décline par le biais des actions suivantes :

- Appuis individuels
- Appui aux directions administratives
- Appui aux initiatives spécifiques personnes âgées
- Appui à la fonction logopédique
- Appui à la fonction d'accueil et secrétariat
- Enquête relative à l'impact des projets du CRÉSaM sur les SSM

Appuis individuels

23 demandes de SSM ont été adressées au CRÉSaM, portées par 15 SSM différents et par la FéWaSSM.

Réalisations

- Réponse aux demandes ponctuelles de SSM portant sur diverses thématiques : le cyberharcèlement, les fonctions en SSM, le PSSM, les données relatives à l'impact du COVID sur la santé mentale, le RGPD, le ROI, les expertises en SSM, les formations UpTIC, la radicalisation, le décrochage scolaire, la pénurie de psychiatres, ...
Les réponses apportées s'appuient sur les projets menés au CRÉSaM, les ressources disponibles sur le site, les ressources externes, les partenaires.
- Accompagnement de deux SSM dans un travail sur leurs fondamentaux et leurs valeurs.
Pour le premier, il s'agissait d'un travail étalé sur plusieurs réunions principalement en début d'année, pour le second il s'agissait d'intervenir lors d'une journée afin d'aider l'équipe à se mettre au travail sur ces thématiques.
8 rencontres ont eu lieu durant l'année, en partie avec les équipes, en partie uniquement avec les directions administrative et/ou clinique.
L'appui a nécessité les actions suivantes :
 - Préparation d'une méthodologie d'appui
 - Lecture du PSSM
 - Préparation des outils nécessaires à l'appui
 - Organisation des réunions
 - Rédaction des PV de réunions
- Réponse aux demandes de la FéWaSSM pour participer aux réflexions relatives à l'harmonisation des données de prestations SSM et aux données informatisées.
Harmonisation de l'encodage des données de prestations : le FéWaSSM a réalisé un travail à ce sujet. Sur suggestion de l'AViQ, la FéWaSSM nous a contactés afin de présenter ce travail et envisager ensemble les suites à y donner.
Dans ce cadre :
 - Des échanges ont eu lieu entre la FéWaSSM et le CRÉSaM ;
 - Le CRÉSaM a fait un retour sur le travail réalisé par la FéWaSSM ;

- Le CRéSaM a participé à une réunion avec l'AViQ et la FéWaSSM au sujet de l'harmonisation de l'encodage des données du RASH ;
- Le CRéSaM a participé à une réunion ouverte aux membres de la FéWaSSM afin d'envisager la suite à donner à ce travail.

La FéWaSSM a finalisé une nouvelle version du manuel d'encodage, qui sera utilisé dès le 1^{er} janvier 2023. Le CRéSaM reste à disposition de la FéWaSSM et de l'AViQ si besoin sur ce dossier.

Données informatisées : dans le contexte de l'entrée en vigueur de la loi de 2019 relative à la qualité de la pratique des soins de santé, la FéWaSSM a sollicité l'appui du CRéSaM afin d'informer les SSM sur ces nouvelles réglementations qui ont des implications importantes sur la tenue du dossier patient. Le CRéSaM s'est appuyé sur le travail réalisé avec la LBSM dans le cadre du cycle de webinaires mis en place sur ces questions, pour alimenter les échanges lors des 5 réunions du groupe de travail. Le document d'information a été finalisé fin 2022 et sera diffusé début 2023.

Évaluation

- Des réponses ont été apportées à toutes les questions posées par les SSM lors des demandes ponctuelles, soit directement, soit en renvoyant vers les pages ad hoc du site du CRéSaM, et plus rarement, en réorientant vers d'autres ressources pertinentes.
Le nombre de sollicitations des SSM est constant par rapport à l'année 2021.
- Concernant les accompagnements, le 1^{er} SSM a interrompu le processus par manque de temps à y consacrer. Suite au travail effectué, l'équipe dispose d'une base solide de travail sur laquelle elle peut développer son projet dans le futur. Concernant le second SSM, l'équipe s'est montrée satisfaite de l'appui réalisé. Sur cette base, elle va pouvoir rédiger une charte de ses valeurs sous forme graphique, à afficher au SSM, et dispose également d'une base écrite pour rédiger une partie spécifique du PSSM.
- L'appui au travail de la FéWaSSM a abouti à des productions utiles aux SSM.

Perspectives 2023

À la suite des interventions effectuées en 2022 et des discussions qu'ont eu entre elles les directions administratives lors des interventions (*voir point suivant*), certaines se sont montrées intéressées par ce type d'accompagnement. D'éventuels appuis pourraient donc démarrer en 2023.

Par ailleurs, le CRéSaM reste disponible pour répondre aux diverses demandes émanant des SSM.

Appuis aux directions administratives (Renaud Laguesse)

Objectif général

Apporter un appui aux directions administratives (DA) de SSM dans l'exercice de leur fonction.

Objectifs opérationnels

- Organiser un module de formation à la gestion d'équipe ;
- Proposer des interventions ouvertes à tous les DA de SSM ;
- Organiser des rencontres thématiques en fonction des contenus abordés en intervention.

Public visé

Les directions administratives des SSM

Réalisations

- Intervisions DA
 - L'enquête de satisfaction réalisée fin 2021 a été analysée, les résultats ont été utilisés afin d'orienter le travail de cette année ;
 - Organisation (mails d'invitation, backup technique, animation, rédaction des PV) de 5 séances d'intervision entre directions administratives de SSM les 05/05, 13/06, 13/09, 20/10, 12/12. Au total ce sont 21 DA différentes qui ont participé à ces réunions, avec une moyenne de 8.6 participants par rencontre.
Les réunions se sont déroulées soit en distanciel, soit en comodal. La dernière réunion a eu lieu en présentiel. Elle avait pour objectif de faire le bilan de l'année écoulée, en parcourant les différentes thématiques abordées ainsi que les souhaits futurs et l'évaluation du dispositif d'intervision.
- Formation DA
 - Planification d'une formation à la gestion d'équipe à l'attention des directions administratives (maximum 12 participants) pour une réalisation début 2023 : contacts avec l'opérateur de formation et premières démarches auprès du Fonds ASSS afin de solliciter une intervention financière pour les SSM relevant de la CP332.

Evaluation

Une évaluation sur les modalités de fonctionnement des intervisions a été réalisée lors de la dernière rencontre avec les DA. Il en ressort que les DA sont satisfaites de pouvoir se retrouver pour échanger entre personnes occupant une même fonction. Les contenus abordés sont également satisfaisants et reflètent leur réalité. Des améliorations sont néanmoins possibles en envisageant des thématiques spécifiques avec, pourquoi pas, l'apport d'un intervenant extérieur. Les modalités pratiques sont satisfaisantes pour la majorité des DA. Les réunions de 2023 se calqueront sur un mix entre distanciel (4x) et présentiel (2x).

[Plus d'infos](#)

Appui aux initiatives spécifiques personnes âgées en SSM (Renaud Laguesse)

Objectif général

Contribuer à l'amélioration de l'accompagnement des personnes âgées en matière de santé mentale.

Objectifs opérationnels

- Organiser la concertation des équipes des ISPA autour de questions d'actualité et renforcer leurs pratiques via un partage de pratiques entre équipes ISPA et via des interventions d'intervenants extérieurs ;
- Suivre l'avancement des réflexions autour de la prise en charge de la personne âgée par le biais de différentes réunions au sein des plateformes, des réseaux, à l'AViQ, au Fédéral, etc., afin de pouvoir, en lien avec les acteurs, réfléchir à la place que chacun peut tenir en collaboration avec les autres, et in fine, comment cela peut améliorer la prise en charge des PA.

Public visé

Le projet s'adresse aux professionnels du suivi des personnes âgées ayant des problèmes de santé mentale, avec un focus sur les Initiatives spécifiques personnes âgées de SSM.

Réalisations

- Réunions avec le groupe restreint des ISPA les 18/02 et 09/06, réunion avec l'ensemble des ISPA lors de la journée du 10/03 sur la thématique du « se sentir chez soi » et du 10/11 sur la thématique des « freins à la consultation des aînés » (intervention de Gilles Squellard présentant ses travaux de recherche lors de sa thèse avec Stéphane Adam à l'université de Liège), et de la thématique de la « médiation animale » (présentation par Annette Mardhaga, membre de l'ISPA d'Herstal) ;
- Participation et animation d'un groupe le 08/10 lors du salon « Salon le bien vieillir » sur la thématique de « se sentir chez soi » organisé dans le cadre de la semaine des aidants proches par les assistantes de vie du Condroz et le GAL Pays des Condruses ;
- Réunion du groupe francophone sur la réforme des PA les 04/03, et réunion du groupe de travail 2 sur la réforme PA les 31/01 et 02/03 ;

Évaluation

Les équipes des initiatives spécifiques personnes âgées restent preneuses du dispositif de concertation, avec la participation ponctuelle d'intervenants extérieurs. Les rencontres permettent des échanges de pratiques soutenant et inspirant pour les professionnels des équipes.

Un des enjeux reste néanmoins d'élargir la réflexion à d'autres professionnels concernés par la thématique de la santé mentale des personnes âgées, de manière à contribuer encore davantage à l'amélioration des réponses apportées aux problèmes de santé mentale des personnes âgées.

La production et la diffusion, via les canaux de communication du CRéSaM, de contenus susceptibles d'intéresser un panel plus large de professionnels, est un des moyens qui permettra de rencontrer cet enjeu. Les contacts et échanges avec d'autres organismes qui prennent à bras-le-corps cette thématique (notamment les PFCSM) sont également bien utiles dans cette perspective.

Perspectives

- Maintien de l'appui aux ISPA via l'organisation de concertations, avec un focus sur la valorisation de leur travail via l'observatoire du CRéSaM ;
- Production et diffusion de contenus issus des concertations ;
- Contribution au projet Interreg 6, sur un axe relatif au public des plus de 50 ans. Le CRéSaM a en effet été sollicité par des acteurs de la Province du Luxembourg pour intégrer le projet.

Appui à la fonction logopédique (Renaud Laguesse)

Objectif général

Apporter un appui aux logopèdes exerçant en SSM par le biais d'un groupe de travail et d'échanges entre pairs.

Objectifs opérationnels

- Proposer des interventions ouvertes à tou-te-s les logopèdes de SSM ;

- Co-construire une production commune (journée d'étude, formations, note de synthèse...) en fonction des contenus abordés en intervention.

Public visé

Les logopèdes en SSM

Réalisations

- Construction de la méthodologie de l'appui ;
- Préparation d'une page dédiée sur le site du CRéSaM ;
- Lancement d'une invitation à l'ensemble des SSM, accompagnée d'un bref sondage visant à avoir un premier état des lieux de la fonction logopédique en SSM ; 24 personnes se sont montrées intéressées de participer au groupe de travail ;
- Prise de contact avec l'AViQ afin d'avoir une idée précise des SSM qui organisent une fonction logopédique en leur sein ;
- Organisation d'une première rencontre des personnes occupant la fonction logopédique en date du 18/11, réunissant 20 logopèdes (modalité mixte présentiel – distanciel) ;
- Rédaction du PV de la rencontre.

Évaluation

Au vu du nombre de logopèdes intéressés par le projet, le groupe de travail répond visiblement à un réel besoin.

Perspectives

Lors de la rencontre des logopèdes, le CRéSaM a présenté les objectifs du groupe et proposé des modalités de fonctionnement. Les attentes des logopèdes ont également été entendues. Les réunions continueront en 2023 (5-6 réunions/an) avec pour objectif de permettre aux logopèdes d'échanger sur leurs pratiques, et sur cette base, de définir un sujet qui fera l'objet d'un approfondissement et d'une rédaction en vue d'une diffusion via le site du CRéSaM.

[Plus d'infos](#)

Appui à la fonction d'accueil et secrétariat (Maxime Résibois)

Objectif général

Apporter un appui à la fonction d'accueil et de secrétariat en SSM par le biais d'un groupe de travail et d'échanges entre pairs.

Objectifs opérationnels

- Proposer des interventions ouvertes à tou·te·s les secrétaires/accueillant·e·s de SSM ;
- Co-construire une production commune (journée d'étude, formations, note de synthèse...) en fonction des contenus abordés en intervention.

Public visé

Les secrétaires/accueillant·e·s des SSM

Réalisations

- Afin de mettre en place le groupe de travail, les actions suivantes ont été réalisées :
 - Construction de la méthodologie ;
 - Ouverture des inscriptions (envoi d'un mail à tous les SSM pour les informer du GT) et gestion de celles-ci ;
 - Intervisions des secrétaires/accueillant·e·s de SSM les 30/05, 04/10, 21/11 ;
 - 33 secrétaires/accueillant·e·s différent·e·s ont participé à l'une ou plusieurs de ces réunions, avec une moyenne de 20 participant·e·s par rencontre ;
 - Création d'un questionnaire pour objectiver les cadres de travail des différents SSM ;
 - Participation à la journée d'étude de la LBSM « Comment accueillir encore ? » (27/06).
- L'organisation de ces intervisions implique :
 - L'envoi des mails d'invitation aux secrétaires/accueillant·e·s intéressé·e·s ;
 - La construction de l'ordre du jour en fonction des thématiques proposées par les participant·e·s ;
 - Le soutien technique (toutes les intervisions ont eu lieu en co-modal via Teams) ;
 - L'animation des rencontres ;
 - La rédaction et la diffusion des PV.

Évaluation

- Le groupe de travail a été accueilli très positivement par les secrétaires/accueillant·e·s des SSM, ce qui s'exprime tant par la participation aux réunions que dans les retours informels ;
- En fin de chaque rencontre, un moment est réservé pour faire le point sur la réunion du jour, et les retours y sont également très positifs ;
- Les thématiques abordées ont donné lieu à des changements au sein de plusieurs SSM qui se sont inspirés des témoignages échangés lors du GT.

Perspectives 2023

- Prolongation et développement du projet ;
- Définition d'une ou de plusieurs thématiques à développer en fonction des intérêts du groupe.

[Plus d'infos](#)

Enquête SSM (Maxime Résibois)

Objectif

Évaluer l'impact des actions du CRÉSaM ainsi que les attentes et besoins des travailleurs en SSM quant au développement et à l'évolution des projets du CRÉSaM. L'objectif en 2022 était de finaliser les derniers éléments de communication (outre les projets du CRÉSaM qui se sont adaptés ou ont vu le jour des suites de cette enquête).

Réalisations

- Finalisation des affiche et brochure à destination des SSM (avec impression externe au CRÉSaM) ;
- Envoi des productions (résumé, affiche et brochure) aux SSM ;
- Mise en place d'un projet d'appui à la fonction d'accueil/secrétariat en SSM et d'un projet d'appui à la fonction de logopède (p 20).

Évaluation

Les objectifs établis pour 2023 ont tous été réalisés.

[Plus d'infos](#)

OO2 : Renforcer de façon structurelle les SSM via un appui relatif aux dynamiques évaluatives

Coordination : Marie Lambert

Via cet objectif, le CRéSaM soutient les SSM dans une dynamique réflexive sur leurs pratiques. Il s'agit de les outiller afin qu'ils puissent réaliser leur propre autoévaluation.

L'essentiel du travail a consisté à soutenir la Commission éthique et clinique de la FéWaSSM pour l'organisation de la journée du 21 octobre de cette dernière, qui a porté sur la thématique de l'évaluation. Le CRéSaM est intervenu lors de cette journée en y présentant le travail réalisé dans le cadre de l'analyse des PSSM sur le volet de l'évaluation clinique.

Avant de développer d'autres éventuelles modalités d'appui à l'évaluation, il était important de s'appuyer sur les constats issus de la journée d'étude. Le CRéSaM participera début 2023 à une réunion de débriefing à ce sujet avec la commission éthique et clinique afin d'envisager la suite à donner au projet de soutien aux dynamiques évaluatives en SSM.

OO3 : Répondre aux demandes d'appui des autres acteurs

Réalisations

Toute demande d'appui ou sollicitation de l'expertise du CRéSaM fait l'objet d'un encodage dans un fichier Excel, qui reprend l'objet de la demande, le service porteur de la demande, le membre de l'équipe qui y répond, ainsi que le suivi donné à la demande.

Pour l'année 2022, 152 demandes sont parvenues au CRéSaM, soit 26 de plus qu'en 2021.

Nous pouvons distinguer deux types de demandes :

- D'une part, les demandes ponctuelles, pour lesquelles une réponse relativement succincte peut être apportée ;
- D'autre part, des demandes qui ont nécessité la mise à disposition de l'expertise du CRéSaM et ont mobilisé un temps de travail plus important.

Les demandes sont portées par une diversité importante d'acteurs, du champ de la santé mentale (PFCSM, équipes mobiles, acteurs bruxellois et flamands, réseaux, SPAD, ...), des partenaires de la santé mentale (action sociale, aide à la jeunesse, petite enfance, (promotion de la) santé, emploi, handicap, école, justice,...), mais aussi de privés, journalistes, étudiants, universités, secteur culturel, politiques et administrations, ONG, mutualités, éducation permanente, asbl, Conseil supérieur de la santé,...).

Ces acteurs nous sollicitent afin d'obtenir des informations et ressources diverses en lien avec la santé mentale et l'offre en santé mentale d'une part, et d'autre part, pour que le CRéSaM intervienne

notamment dans le cadre de formations et sensibilisations, d'interview, de collaborations, de participation à des groupes de travail. Il s'agit parfois aussi de demande de diffusion d'informations.

Les réponses aux demandes sont élaborées en fonction des compétences en interne, de la cohérence eu égard aux missions du CRéSaM et des disponibilités au sein de l'équipe. Les ressources de l'équipe nécessaires pour répondre aux demandes sont mobilisées lors de la réunion d'équipe si besoin, ou renvoyées directement au membre de l'équipe ad hoc.

Le type de réponse apportée varie selon la demande : simple réponse aux questions posées (en s'appuyant sur les ressources internes, à disposition notamment sur le site du CRéSaM), mise en place, le cas échéant, d'un projet spécifique, participation à un groupe de travail, renvoi vers d'autres sources d'information ou personnes-ressources ad hoc, ... Certaines demandes donnent lieu à un refus, pour une question de manque de disponibilité ou d'inadéquation avec les missions et / ou les champs de compétence.

Parmi ces demandes, certaines ont donné lieu à un investissement plus important du CRéSaM. Pointons notamment :

- La poursuite de la collaboration avec la LBSM concernant la mise en place d'un *cycle de webinaires relatif à la confidentialité et au secret professionnel* (préparation du programme, animation des webinaires, contacts avec les intervenants, diffusion des enregistrements et des supports) ;
- La participation à la *Task force Programmation en promotion de la santé* (travail sur l'axe 2.2 / santé mentale) : contribution en tant qu'expert, participation aux réunions, relecture des documents ;
- Le *dispositif de stratégies concertées COVID 19* : participation au comité de coordination générale et transversale, participation aux ateliers diagnostic et évaluation, relecture des fiches, diffusion des actualités du projet ;
- La participation au processus collaboratif mené par l'IWEPS concernant le *développement de l'ISADF* (indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux) sur l'axe du droit à la santé mentale au niveau local.

Évaluation

L'analyse des demandes adressées au CRéSaM montre une diversité des acteurs demandeurs et des thématiques pour lesquelles l'expertise de celui-ci est sollicitée. Le CRéSaM représente une ressource pour ces acteurs. Les contacts pris dans le cadre de ces demandes permettent de renforcer la connaissance réciproque et donnent des perspectives intéressantes pour de futures collaborations.

OO4 : Répondre aux demandes d'appui de l'AViQ et du Gouvernement wallon

Parmi les demandes recensées ci-dessus, 5 nous ont été adressées par l'AViQ ou le Cabinet de la Ministre wallonne de la Santé. Pour 4 d'entre elles, il s'agissait de demandes ponctuelles portant sur les chiffres disponibles sur la santé mentale des Wallons, les MENA, les enjeux de santé mentale et les troubles alimentaires, demandes auxquelles le CRéSaM a répondu sur base des éléments à sa disposition.

La 5^{ème} demande a nécessité un travail plus conséquent, puisqu'il s'agissait de l'organisation et l'animation de séances de sensibilisation à la santé mentale pour le secteur de l'insertion socioprofessionnelle (voir p.45).

Le CRéSaM a également répondu présent au travail déjà évoqué plus haut relatif à l'avant-projet de décret et l'écriture des arrêtés.

OS2 : Mener des recherches pour repérer, expérimenter et faire connaître des initiatives qui font évoluer les pratiques en santé mentale

OO5 : Inspirer les SSM et les autres acteurs de santé mentale dans les pratiques et projets qu'ils développent afin de rencontrer les besoins de leurs usagers

Coordination : Renaud Laguesse

Objectif

Le but de l'observatoire est de comprendre et rendre compte des pratiques en santé mentale afin (1) d'améliorer les réponses possibles à la souffrance psychique et (2) les mettre à disposition des intervenants de terrain dans le cadre de leurs pratiques. L'observatoire propose un lieu de contenus, d'échanges et de formation sur des thématiques définies.

Réalisations

- Synthèse de l'appui réalisé par le CRéSaM auprès des SSM carolos dont le projet vise à promouvoir l'interconnaissance et les synergies entre services d'un même territoire. Outre la présentation de l'appui mené par le CRéSaM, le document met surtout en lumière la richesse du dispositif de collaboration mis en œuvre par les SSM concernés, dispositif potentiellement inspirant pour d'autres acteurs désireux de mener un projet en commun au bénéfice des besoins en santé mentale de la population sur un territoire donné ;
- Finalisation du document présentant les différentes initiatives prises dans le contexte de crise sanitaire ;
- Valorisation des projets candidats aux dernières éditions du Reintegration Award, projets visant l'inclusion des personnes présentant un trouble psychique et la déstigmatisation ;
- Valorisation des pratiques participatives présentées lors de l'après-midi d'étude et d'échanges dans le cadre du projet participation ;
- Valorisation des boîtes à outils pour les enseignants DASPA autour des questions de santé mentale.

Ces différentes productions ont été mises en ligne sur la page observatoire du site et diffusées en page d'accueil de celui-ci ainsi que via le Courrier du CRéSaM tout au long de l'année.

Evaluation

L'observatoire des pratiques est un projet complexe et ambitieux. Complexe de par la nature de son objet : de quelles pratiques parle-t-on ? Sur quels critères s'appuyer pour déterminer le potentiel inspirant des pratiques ? Comment mobiliser les acteurs de terrain afin qu'ils fassent connaître leurs pratiques ? Et ambitieux vu la diversité des pratiques en santé mentale.

Pour mener à bien cet observatoire, le CRéSaM se base sur les projets qu'il développe afin de mettre en lumière des pratiques inspirantes rencontrées dans le cadre de ceux-ci.

Outre la valorisation de ces pratiques relevées dans le cadre des projets menés par le CRéSaM, nous avons également ambitionné pour 2023 « une collecte progressive et systématique des données

existantes en santé mentale, via les études publiées en la matière », avec pour objectif d'avoir « une vision la plus complète possible des chiffres en SM pour la Wallonie et la Belgique » (voir rapport d'activités 2021). Le travail s'est avéré très fastidieux. L'utilisation du logiciel Mendeley ne nous a pas donné entière satisfaction quant aux possibilités de mise en commun de la récolte de données. Nous avons dès lors entamé la migration de cette base de données vers Zotéro. Le logiciel est en phase d'implémentation.

Perspectives 2023

Le CRéSaM continue de se nourrir et de diffuser les pratiques pertinentes issues du terrain et de la recherche afin d'en faire profiter le plus largement possible les acteurs. Le CRéSaM veille à valoriser les contenus issus de ses propres groupes de travail et / ou projets. Plusieurs productions sont ainsi en cours de réalisation, notamment pour la thématique de la santé mentale des personnes âgées.

[Plus d'infos](#)

OO6 : Encourager le développement de pratiques participatives avec les usagers adultes, enfants et adolescents en SSM

Coordination : Alexis Vanderlinden

Objectif général

Favoriser le développement de pratiques participatives avec les usagers adultes, enfants et adolescents en SSM.

Objectifs opérationnels

- Réaliser une recherche-action sur les pratiques participatives en SSM ;
- Elaborer et transmettre des boîtes à outils à destination des professionnels et usagers.

Ressources

- Responsable de projets ;
- Expert académique (Baptiste Godrie) ;
- Littérature belge et internationale ;
- Logiciel Nvivo 11 ;
- Usagers et professionnels de SSM au sein du comité d'avis ;
- Jeunes et professionnels de SSM au sein du groupe d'avis ;
- Psytoyens.

Public visé

- Professionnels et usagers (enfants, adolescents et adultes) de SSM ;
- Certains usagers et professionnels de SSM seront plus spécifiquement impliqués en tant que partenaires au sein des comités d'avis ou au sein des projets implémentés ;
- La recherche-action vise in fine à toucher aussi plus largement le secteur de la santé mentale.

Réalisations

Afin d'atteindre les objectifs du projet, les actions suivantes ont été menées :

- Récolte de la littérature via Mendeley et codage Via Nvivo11 ;

- Report de l'après-midi d'étude et d'échanges prévue le 26/01 – interdiction de l'événement vu la situation liée à la Covid-19 ;
- Organisation de l'après-midi d'étude et d'échanges en vue de faire émerger une réflexion collective sur les pratiques participatives en santé mentale : contacts avec les intervenants, réservation de la salle et du catering, etc. ;
- Réalisation de l'après-midi d'étude et d'échange (25/05) ;
- Rédaction et diffusion des actes de l'après-midi d'étude et d'échanges ;
- Lancement de l'appel à projets « participation en SSM » ;
- Comité d'avis « adultes » (25/04 - avec la présence ponctuelle de Emel Bergsoj, coordinatrice de la FéWaSSM, 24/10/2022) ;
- Groupe d'avis adolescents (09/03, 18/05 et 23/11) ;
- 4 projets sélectionnés :
 - 50 ans de travail ambulatoire en santé mentale : une voie multiple (SSM de Wavre) ;
 - Comité d'usagers (SSM de Couvin) ;
 - La parole est au groupe (SSM de Florennes) ;
 - Création d'un comité d'usagers inter-SSM carolos (7 SSM de la région de Charleroi) ;
- Accompagnement des initiatives participatives mises en place par les projets lauréats (13/09, 22/09, 28/09, 14/10, 26/10, 8/12, 16/12 et 23/12) ;
- Candidature entrée dans le cadre de l'appel à projets Fonds Houtman 2022 : « Enfants, jeunes et résilience : vers une société plus inclusive et solidaire ! » ;
- Animation d'un atelier dans le cadre des JEHPsy à Reims au sujet de la participation des usagers : rencontre entre les GEM français et les Clubs Thérapeutiques belges (09/09) ;
- Participation aux journées internationales « Prendre/donner la parole » organisées par les universités de Bruxelles, Genève et Montréal (30/06 et 7/11) ;
- Contacts formels :
 - Coachs participation des réseaux enfants et adolescents de Namur et du Hainaut (20/01, 07/02 et 31/08) ;
 - GT 6 « concertation des jeunes » dans le cadre du processus « jeunes à la croisée des secteurs » (28/03) ;
 - LUSS (25/08) ;
 - UNICEF Belgique (13/01 et 03/02).

Évaluation

Malgré le changement de date, l'après-midi d'étude a pu se tenir en présence de 139 personnes (sur 167 inscrits), dont 45 usagers (environ 1/3). Les retours (via les formulaires d'évaluation et de façon informelle) sont positifs.

Le groupe d'avis adolescents reste concerné, même si un certain roulement au sein du groupe (présence de nouveaux jeunes) demande une adaptation et un effort pour maintenir le fil conducteur.

Le comité d'avis adulte reste constant et tous les participants sont souvent présents.

Malgré le nombre réduit de projets reçus (5 projets), l'appel à projets a permis d'atteindre l'objectif : sélection de 4 projets qualitatifs et motivés. L'accompagnement a commencé fin 2022 et démontre déjà tout l'intérêt d'un tel processus.

Les actes de la journée d'étude et d'échanges ont été diffusés et prennent place dans le cadre plus large de l'observatoire des pratiques mené par le CRéSaM.

Perspectives

- Accompagnement des projets et de la concrétisation des actions définies ;
- Poursuite des échanges et collaborations avec les initiatives participatives des partenaires du CRéSaM ;
- Mise en lien avec la thématique du *Reintegration Award 2023* ;
- Elaboration des rapports et outils finaux ;
- Organisation d'un événement de conclusion.

[Plus d'infos](#)

Autres projets relatifs à l'OS2

Comprendre l'impact de la pandémie sur la santé mentale de la population

Objectifs opérationnels

- Récolter un maximum d'informations auprès des chercheurs nationaux et internationaux ainsi que des différentes autorités de tutelle des secteurs concernés ;
- Recouper les différents travaux disponibles ;
- Exploiter ces informations pour alimenter les rapports en préparation au sein de différents groupes de travail officiels et répondre aux questions adressées au CRéSaM.

Public visé

Les professionnels de SM, les professionnels en lien avec la crise COVID, les autorités publiques, le tout public.

Réalisations

Actions réalisées pour atteindre les objectifs :

- Finalisation de l'[avis 9676](#) – *Lessons learned* ;
- Participation à l'élaboration du programme de l'après-midi de l'AG du CSS portant sur la santé mentale (2 réunions via Microsoft Teams les 27/01 et 02/02) ;
- Participation à la journée des experts du CSS le 09/02 ;
- Participation à l'après-midi de l'AG du CSS intitulée « Après la pandémie... vers des soins de santé mentale inclusifs : tous à bord ! » le 18/05.

Évaluation

- Les objectifs fixés pour 2023 ont tous été atteints ;
- Malgré des conséquences encore perceptibles de la crise COVID sur la santé mentale de la population, le groupe ne s'est plus réuni une fois l'AG organisée ;
- La motivation, la bienveillance et le dynamisme du groupe ont perduré cette année encore. Les différents travaux et la mise en commun des synergies ont permis la rédaction d'avis de qualité qui auront pu servir de base à la réflexion des politiques de santé mentale à mener dans le cadre de la crise COVID.

Conseil scientifique

Objectif général

Le conseil scientifique a pour mission d'accompagner le centre de référence dans la réalisation de ses missions.

Objectifs opérationnels

- Installer un espace de dialogue, réunissant différentes disciplines et sensibilités, qui permettent de faire émerger les enjeux clés de questions en lien avec les projets travaillés par les responsables de projets (RP) du CRéSaM ;
- Créer un lieu de réflexivité connecté à l'actualité scientifique. Celui-ci pourra inspirer les RP dans la réalisation de leurs projets, mais aussi l'ensemble du secteur à travers des publications diffusées plus largement.

Ressources

- Un RP à temps partiel pour la coordination générale et du sous-groupe ;
- Les experts du Conseil scientifique :
 - 14 spécialistes issus des différentes universités de Belgique francophones et de différentes disciplines telles que la psychologie, la psychiatrie, la sociologie, la santé publique, l'anthropologie, la philosophie, l'économie... ;
 - Parité de genre ;
 - Un membre du Conseil d'Administration (CA) du CRéSaM qui pourra ainsi faire le lien entre les deux instances.

Public visé

Les RP du CRéSaM.

Réalisations

- À la suite de la demande des experts en 2020 de limiter les rencontres plénières et de favoriser le travail en sous-groupes restreints :
 - Mise en place d'un groupe de travail restreint sur la thématique suivante « les limites et le rôle en matière de santé mentale des professionnel-le-s non-spécialisé-e-s en santé mentale » (création d'un argumentaire et invitation à destination des membres, animation d'une réunion le 21/11 avec 2 experts du Conseil et 4 RP du CRéSaM, élaboration d'une synthèse de la rencontre)
 - Recherche et accueil d'un nouvel expert au sein du Conseil ;
 - Collaboration avec certains membres du Conseil scientifique pour l'un ou l'autre projet, notamment la co-écriture d'un article portant sur les mécanismes de séduction dans les jeux vidéo.

Évaluation

- Le mode d'organisation en sous-groupes thématiques a été poursuivi et a donné lieu à des échanges qui nourrissent les projets du CRéSaM ;
- Une réflexion est en cours sur le mode de fonctionnement du Conseil, sur les modalités de mobilisation des membres, et sur les productions possibles.

Perspectives 2023

- Groupe de travail restreint : terminer la rédaction de la synthèse de la rencontre ;
- Faire appel au Conseil scientifique pour nourrir les réflexions des projets du CRéSaM.

OS3 : Améliorer les connaissances et représentations sur la santé mentale, les problèmes de santé mentale et l'offre en santé mentale

OO7 : Offrir une information de qualité (pertinente, exacte, récente et la plus complète possible) sur la santé mentale et l'offre de soins en santé mentale et sur les enjeux du secteur

Coordination : Delphine Doucet et Audrey Crucifix

Objectif général

Informers les acteurs du secteur de la santé mentale et des secteurs connexes, les partenaires, les membres et l'équipe du CRéSaM et secondairement le tout public sur la santé mentale, sur l'offre en santé mentale, sur l'évolution des connaissances relatives aux problématiques et aux pratiques en santé mentale ainsi que sur l'actualité dans le secteur.

Objectifs opérationnels

- Récolter les informations en santé mentale pertinentes et utiles ;
- Diffuser ces informations ainsi que les actualités du CRéSaM via les réseaux sociaux, le Courrier du CRéSaM et les sites www.cresam.be et www.semaine-sante-mentale.be.

Les informations diffusées doivent remplir les critères suivants, tels que mentionnés dans le plan d'action : elles doivent être pertinentes, exactes, complètes et récentes. Ces critères sont issus d'un [outil](#) auquel nous nous référons lorsqu'il s'agit de diffuser les informations.

Réseaux sociaux (Audrey Crucifix et Delphine Doucet)

Réalisations

- Envoi de 2 à 3 informations sur [la page Facebook](#) par semaine (en moyenne). Récolte des actualités des projets de l'équipe CRéSaM, mais également de l'actualité en santé mentale via Internet, les demandes de diffusion d'information de nos partenaires, les publications du secteur, la recherche de nouvelles parutions pour le « Rendez-vous littéraire » ;
- Traitement de l'information : rédaction de textes, recherche de liens pertinents et d'images, et envois ;
- Envoi d'informations sur [la page LinkedIn](#) quand il s'agit d'informations sur nos projets spécifiques ;
- [Le compte Youtube](#) a été alimenté par :
 - des webinaires organisés tout au long de l'année par différents responsables de projet : « La transition vers l'âge adulte pour les jeunes en situation « complexe » » (février), « Jeunes & réseaux sociaux » (octobre), « Jeunes & décrochage scolaire » (octobre), « La participation des usagers en santé mentale » (décembre) ;
 - des interviews dans le cadre du projet DASPA : « La résilience » (septembre), « Le décentrage culturel » (septembre), « Les discriminations ethno raciales » (septembre) ;
 - un teaser sur la recherche « Les hommes diaphanes – Exil & migrations homosexuelles africaines » (décembre) ;

- une vidéo de présentation du CRéSaM.

Evaluation

Le nombre d'abonnés sur Facebook et sur LinkedIn ne cesse de croître d'année en année :

- Plus de 1900 abonnés sur la page Facebook en décembre 2022 (1500 en décembre 2021). Facebook reste une vitrine importante pour les travaux et les actualités du CRéSaM et du secteur de la santé mentale en général. Voici quelques exemples du nombre de vues pour nos publications :
 - Webinaire « Jeunes & réseaux sociaux en replay » (17 octobre) : 983 personnes touchées ;
 - Colloque de la Semaine de la santé mentale : 1400 personnes touchées ;
 - Annonce de la Semaine de la santé mentale : 2300 personnes touchées ;
 - Annonce d'une journée d'étude par les équipes mobiles Hainaut-Est : 3400 personnes touchées ;
 - Une information de l'asbl Psymages : 1000 personnes touchées ;
 - Annonce pour inciter au vote concernant le Reintegration Award : 1300 personnes touchées.

Régulièrement, les acteurs de santé mentale continuent de nous demander de diffuser leurs informations sur la page Facebook.

- 906 abonnés à la page LinkedIn en décembre 2022 (760 abonnés en décembre 2021) ;
- Un de nos objectifs pour la communication en 2022 était d'alimenter plus régulièrement la page Youtube. Celle-ci a été alimentée par différentes sortes de vidéos (interviews, recherches, webinaire, vidéo de présentation du CRéSaM).

Le Courrier du CRéSaM (Delphine Doucet, en concertation avec la direction)

Réalisations

- Récolte de l'actualité en santé mentale via Internet, les publications du secteur, la documentation sur place, les informations envoyées spontanément par le secteur, les études et ressources de l'équipe ;
- Construction de la structure du Courrier, rédaction des textes, recherche de liens pertinents et d'images, mise en page des textes via le logiciel de gestion ;
- Envoi du Courrier la 3^{ème} semaine du mois ;
- Tenue à jour de la liste des abonnés.

Evaluation

- Les 12 Courriers du CRéSaM ont été produits et diffusés aux dates prévues ;
- Le nombre d'abonnés est en constante augmentation : en décembre 2021, on comptait 1274 contacts ; 1450 en décembre 2022 ;
- Les professionnels du secteur font régulièrement appel au CRéSaM pour diffuser leurs actualités via le Courrier ;
- Des retours positifs arrivent régulièrement.

Perspectives 2023

La réalisation et la diffusion du Courrier du CRéSaM se poursuivront dans la continuité. D'éventuelles modifications seront apportées au niveau de la forme et du fond, suivant les besoins de l'équipe.

Site Internet : www.cresam.be (Delphine Doucet, en concertation avec la direction) et www.semaine-sante-mentale.be (Delphine Doucet, en concertation avec la responsable de projets et la direction)

Réalisations

- [Site CRéSaM](#)
 - Collecte des informations sur l'actualité en santé mentale via Internet, les publications du secteur, la documentation sur place, les informations envoyées spontanément par le secteur, les études et ressources de l'équipe ;
 - Gestion des demandes de diffusion d'informations provenant du secteur ;
 - Traitement, rédaction des textes et recherche des liens pertinents et d'images ;
 - Mise en page des textes via le logiciel de gestion du site ;
 - Mise à jour régulière des informations (avec l'aide des responsables de projets pour leurs projets).
- [Site SSAM](#)
 - Mise en ligne (construction des pages, recherche d'images,...) du contenu fourni par la coordinatrice de la Semaine de la santé mentale.

Evaluation

- Site CRéSaM
 - 24936 personnes ont visité le site en 2021, contre [27121](#) personnes en 2022 ;
 - Chaque nouvelle information ou actualité a été mise en ligne dans un bref délai (en moyenne une nouvelle information tous les jours) ;
 - Mise à jour régulière des rubriques au rythme des activités du CRéSaM ;
 - Les institutions du secteur communiquent régulièrement et spontanément des demandes de diffusion de leurs actualités (en moyenne 5 demandes spontanées par semaine) ;
 - Retours positifs du public qui visite le site.
- Site SSAM
 - 6036 personnes ont visité le site en 2021 ; [7489](#) en 2022 ;
 - Le contenu concernant l'édition 2022 de la Semaine a été mis en ligne.

Perspectives 2023

Le travail sur les sites se poursuivra dans la continuité. De nouvelles rubriques et pages projet seront développées de manière à coller à la réalité du travail. Pour le site de la Semaine de la santé mentale, la page d'accueil sera réaménagée et le système d'inscription aux rencontres locales sera amélioré.

Appui documentaire (Delphine Doucet)

Réalisations

Etant donné l'évolution du rapport à l'information, la diffusion d'informations se fait essentiellement via les canaux de communication décrits ci-dessus (Courrier du CRéSaM, sites internet, réseaux sociaux). Le CRéSaM poursuit néanmoins à minima son appui documentaire, qui a pour objectif de récolter, mettre à disposition et diffuser la documentation en santé mentale pertinente et utile et répondre aux demandes d'information et de documentation. Ce volet documentaire s'appuie sur les ressources disponibles sur Internet, les informations envoyées spontanément par le secteur, les publications du secteur, les catalogues des bibliothèques et centres de documentation, les études et ressources de l'équipe, etc. Il se concrétise de la manière suivante :

- Accueil des demandes d'information/documentation, analyse et réponse/réorientation ;

- Gestion de la documentation qui arrive à l'asbl et de la commande de livres ou de numéros de revues ;
- Recherche de nouvelles publications et diffusion à l'interne et dans le rendez-vous littéraire du vendredi, sur la page Facebook du CRéSaM ;
- Alimentation en publications scientifiques de la base de données interne développée dans un premier temps via le logiciel Mendeley et à présent transférée dans le logiciel Zotero mieux adapté aux besoins de l'équipe ;
- Alimentation de la base de données de l'asbl Psymages en nouveautés audiovisuelles.

Evaluation

Toutes les demandes ont été traitées. La base de données Psymages contient actuellement 1463 encodages. 320 publications sont encodées dans la base de données Zotero.

Perspectives 2023

Le travail va se poursuivre dans la continuité.

Promotion du CRéSaM (Audrey Crucifix)

- Les travaux et productions du CRéSaM sont également diffusés via les différents canaux de communication. Il s'agit dès lors d'en donner une bonne visibilité et d'en soigner la présentation. Une attention est ainsi portée au graphisme des diverses réalisations du CRéSaM destinées à être diffusées au secteur. Pour ce faire, il s'agit de :
 - Centraliser les documents réalisés par le CRéSaM en vue de leur mise en page ;
 - Réaliser un travail graphique à partir du logiciel en ligne « Piktochart » ;
 - Diffuser au secteur.

Quelques exemples de mises en page :

- Banner d'invitation au webinaire « La transition vers l'âge adulte pour les jeunes en situation « complexe » » ;
- Banner pour l'appel à projets du Reintegration Award ;
- Banner pour la journée « La participation des usagers en santé mentale » ;
- Invitation au Reintegration Award + supports visuels lors de la journée (affichage, merci, etc.) ;
- Appel à projets « Les JAVA, des jeunes à la croisée des chemins » ;
- Appel à participation pour la Semaine de la santé mentale ;
- Appel à participation pour le Prix Média ;
- Communiqué de presse pour la Semaine de la santé mentale ;
- Rapport « Développement de synergies entre les SSM Carolos » ;
- Rapport « Valorisation des initiatives inspirantes » ;
- ...
- Afin de renforcer la visibilité du CRéSaM, une [vidéo de présentation de l'Asbl](#) a été réalisée par l'illustrateur Vincent Rif. Cette vidéo a été diffusée en novembre.

OO8 : Organiser chaque année une campagne de sensibilisation à la santé mentale

Semaine de la santé mentale (Julie Delbascourt)

Ce projet fait l'objet d'un rapport d'activités spécifique dans le cadre de la subvention facultative octroyée par la Région wallonne. Étant donné l'importance qu'il revêt en termes de visibilité du CRéSaM et d'investissement de toute l'équipe, il est présenté ci-dessous.

Objectifs généraux

- Contribuer à faire reconnaître la santé mentale comme un déterminant de la santé ;
- Contribuer à l'amélioration de la santé mentale de la population wallonne ;
- Participer à la déstigmatisation de la maladie mentale ;
- Diminuer les incapacités/invalidités relevant du champ de la santé mentale.

Objectifs spécifiques

- Fédérer les acteurs autour d'évènements dédiés aux questions de santé mentale ;
- Diffuser de l'information aux professionnels et au « tout public » ;
- Assurer la visibilité de l'offre de soins en matière de santé mentale, en particulier les services de santé mentale ;
- Valoriser toute initiative prise en vue de prendre soin de la population.

Ressources

- Subvention facultative Région wallonne ;
- Responsable de projets (0,5 ETP) et mobilisation de l'ensemble de l'équipe CRéSaM à certaines étapes spécifiques du projet (animation, co-construction de la campagne, communication) ;
- Moyens spécifiques alloués : recherches thématiques (articles, ouvrages) ; recherches visuelles pour la communication ; acquisition de compétences pour les activités en ligne.

Publics touchés

- Différents acteurs de santé mentale identifiés comme tels ont été contactés dès les premiers préparatifs de l'édition en janvier 2022 : intervenants en SSM, hôpitaux psychiatriques, habitations protégées, équipes mobiles, coordinateurs des PFCSM, coordinateurs des réseaux de soins en santé mentale, associations d'usagers et de proches ; les acteurs confrontés à des problématiques de santé mentale avec leur public, issus des catégories institutionnelles suivantes : CPAS, PCS, centres Forem, centres de santé pluridisciplinaires, centres PMS, SAJ ;
- Pour l'édition 2022 « Santé mentale et jeunes », une cible spécifique « jeunesse » a été visée. Les catégories suivantes ont fait l'objet de relances spécifiques : Maisons de Jeunes, Services AMO, Centres PMS., section « pédopsychiatrie » des hôpitaux, SSM enfants et adolescents ;
- Le « grand public » a été défini en 2022 par l'activité culturelle dédiée à cette catégorie : la soirée SLAM du 15/10/2022. Partant de là, cet événement a été exclusivement investi par le grand public (participants « hors institution/service ») qui s'est rendu en nombre à cette activité culturelle (plus de 100 participants) ;
- Les rencontres locales en Wallonie ont également été l'occasion de rejoindre les professionnels mais aussi le « tout public » (adolescents, familles, proches).

Réalisations

- Phase préparatoire de la campagne de janvier à septembre 2022 :
 - Plus de 100 réunions préparatoires en interne et en externe (en présentiel, par mail, visioconférence ou téléphone) ;
 - Réunions avec les représentants des mutualités francophones ;
 - Préparation et animation du groupe consultatif dédié à la SSAM (25 partenaires diversifiés ont répondu présents) ;
 - Définition de la thématique 2022 « Santé mentale et jeunes » et rédaction de l'argumentaire, sur base de concertations avec le groupe consultatif, l'équipe CRéSaM et le conseil d'administration ;
 - Rédaction de l'appel à participation 2022 ;
 - Lancement de l'appel à participation et mobilisation du secteur ;
 - Constitution du [programme complet](#) et accompagnement soutenu des différents organisateurs (rencontres locales, webinaires, journée d'étude) ;
 - Réalisation des supports visuels pour la campagne ;
 - Premières annonces du programme – Save the date puis large diffusion de la programmation définitive ;
 - Organisation pratique de la journée d'étude avec le secrétariat et les animateurs de l'équipe CRéSaM et répartition de l'équipe afin de couvrir la Semaine dans son ensemble ;
- Déploiement de la campagne en Wallonie du 10/10/2022 au 16/10/2022 :
 - 2 webinaires en ligne pilotés par le CRéSaM via www.semaine-sante-mentale.be ;
 - 83 rencontres locales à travers les cinq provinces wallonnes ;
 - 168 personnes à la journée d'étude le 10/10/2022 à Charleroi ;
 - Une centaine de participants à la soirée SLAM le 15/10/2022 à Bruxelles.
- Après-campagne en novembre et décembre 2022 :
 - Evaluation de la Semaine 2022 avec l'équipe CRéSaM et le groupe consultatif dédié à l'édition 2022 ;
 - Préparation de la campagne 2023 (définition de la thématique spécifique retenue : « santé mentale et travail » et exploration de la littérature scientifique) ;
 - Appel à candidatures en vue de constituer un nouveau groupe consultatif pour l'édition 2023.

Évaluation

- La mise en place d'un groupe consultatif en amont et aval de la Semaine, pour la troisième année consécutive, a à nouveau rencontré un grand enthousiasme puisque 25 partenaires ont répondu à l'appel du CRéSaM ;
- Les webinaires (en ligne) rencontrent toujours le public des professionnels et semblent constituer une réelle opportunité d'information et d'échanges pour ces derniers ; le podcasting via la Youtube du CRéSaM offre également une opportunité intéressante de transmission des savoirs post-événements ;
- De plus en plus de personnes sont touchées par la campagne « Semaine de la santé mentale » via les rencontres locales « Près de chez vous » qui connaissent un succès grandissant :
 - Au nombre de 83 pour cette édition 2022 (23 de plus par rapport à 2021 !) ;

- Ces rencontres associent des acteurs variés autour des questions de santé mentale, pour citer : les services issus de l'action sociale (CPAS par exemple), de la santé (hôpitaux, mutualités), de la promotion de la santé (FWPSanté) et du monde culturel (groupes de slameurs-ses). Cette diversité d'acteurs témoigne du pari « réussi » (et toujours en cours) de faire exister les questions de santé mentale en dehors du secteur de la santé mentale stricto sensu, et ainsi d'atteindre les objectifs de sensibilisation propres à la campagne ;
 - Le nombre de rencontres locales destinées au tout public augmente chaque année ; pour cette édition 2022, pas moins de 65 rencontres locales sur un total de 83 étaient destinées au tout public (78% des rencontres locales).
- Les cinq provinces wallonnes bénéficient d'un beau programme d'activités durant toute la Semaine. La couverture géographique ne laisse aucune province de côté ;
 - Toute la programmation 2022 peut être consultée sur les sites internet suivants : <https://www.semaine-sante-mentale.be/edition-2022-jeunes-et-sante-mentale/> (jusqu'en février-mars 2023) ensuite sur www.cresam.be/projets/semaine-de-sante-mentale/ (archives des campagnes menées depuis 2015).

À pointer

- Le renforcement des différents visuels liés à la Semaine avec notamment la création d'un nouveau logo spécifique à la Semaine plus épuré et dynamique ;
- Les collaborations avec la Ligue Bruxelloise pour la santé mentale (LBSM) sur une thématique commune, développée sur les deux territoires, pour plus de visibilité au projet dans son ensemble et moins de confusion en termes de communication (notamment aussi grâce à la création d'une interface commune tout en distinguant les activités et rencontres locales bruxelloises et wallonnes) ; la soirée SLAM a également été organisée en collaboration.

Perspectives 2023

- En raison de la thématique spécifique retenue pour l'édition 2023, à savoir « Santé mentale et travail », le CRéSaM continue d'approcher plus spécifiquement les mutualités francophones afin de recevoir un écho médiatique d'une part, et une contribution concrète aux événements organisés durant cette semaine d'autre part (modalités à préciser dans les prochains mois). Ces acteurs restent essentiels pour rejoindre le « grand public » sur les questions de santé mentale et déployer des actions de promotion de la santé ;
- Pour l'édition 2023, nous souhaitons également collaborer avec les opérateurs publics à différents niveaux (SPF Emploi et Concertation sociale et AViQ) en vue d'une visibilité optimale lors de cette Semaine, pour les professionnels comme pour le grand public, concernant les ressources existantes sur la thématique du travail et de la santé mentale.

Plus d'infos

[Rapport d'activités 2021-2022 « Semaine de la santé mentale »](#) (rapport annuel spécifique rédigé dans le cadre de la subvention facultative accordée par la Région wallonne).

Reintegration Award (Audrey Crucifix)

Le Reintegration Award soutient depuis 2000 des projets qui permettent aux patients psychiatriques de vivre leur vie dans la communauté et d'y trouver leur place. Les Awards sont organisés par le CRéSaM depuis 2008 et ce, en Wallonie et dans la partie francophone de Bruxelles. Ils bénéficient du soutien financier d'Eli Lilly, S.A.

Objectif

Encourager et valoriser les initiatives qui participent à la déstigmatisation et à l'inclusion des personnes qui vivent avec un trouble psychique dans la société.

Public cible

Usagers, professionnels, proches, tout public.

Ressources

- Ressources internes au CRéSaM : temps de RP CRéSaM pour la coordination, avec l'aide de la direction, des autres responsables de projets et du secrétariat pour l'organisation de l'événement ;
- Sponsoring d'Eli Lilly pour les frais spécifiques d'organisation de la cérémonie et les prix ;
- Participation de plusieurs intervenants pour la table-ronde « Santé mentale & médias » : Yves Dario, Audrey Crucifix, Elodie Weymeels, Franca Rossi, Benoit Do Quang et Pablo Diaz ;
- Partenariat avec la Fondation Roi Baudouin pour la réalisation du Prix Média ;
- Partenariat avec les réalisateurs de « Normal » pour la diffusion de leurs courts-métrages le jour de la cérémonie ;
- Appel à différents partenaires pour la mise à disposition de la salle, la décoration, l'animation et le catering : Terra Nova, Le Perron de l'Illon, TicTacPhoto, la Maison des Desserts, Florence Pire à travers son personnage « Daisy Croquette », etc.

Réalisations

- Gestion de l'appel à participation : envoi de l'appel et réception des intentions, envoi des dossiers aux membres du jury, etc. ;
- Communication sur l'événement : réalisation d'une invitation et d'un communiqué de presse ;
- Organisation du jury ;
- Préparation de la journée du 12 mai : organisation des stands, d'une table-ronde et de la cérémonie de remise des prix ;
- Suivi de la cérémonie : envoi des remerciements.

Evaluation

- 18 projets reçus ;
- 135 inscrits à la cérémonie ;
- L'évaluation des participants est positive. Ils ont particulièrement apprécié les échanges avec les autres membres des projets, les interventions lors de la table-ronde, ainsi que l'ambiance conviviale. Voici quelques mots reçus dans les évaluations :
 - « *Continuez de la sorte. Les échanges étaient très fructueux et encourageants dans ce débat de déstigmatisation de la santé mentale* »
 - « *Bon timing, belle énergie de tous qui met une bonne ambiance. Echanges lors de la table-ronde très intéressants, choix des intervenants au top* »
 - « *Beaucoup de sourires sur les visages, ce qui nous a manqué ces derniers mois* »
 - « *Belle énergie, magnifiques projets, professionnalisme* »

Perspectives 2023

Encore cette année, nous constatons à quel point le Reintegration Award est une belle occasion d'échanges et de mobilisation des équipes partout en Wallonie et à Bruxelles. Nous souhaiterions poursuivre dans la continuité, tout en faisant évoluer le RA afin qu'il corresponde au mieux aux attentes de notre public.

[Plus d'infos](#)

009 : Mener des actions auprès des médias

Coordination : Audrey Crucifix

Objectif général

Sensibiliser les journalistes à communiquer davantage sur la santé mentale et ce, de manière nuancée et non stigmatisante.

Objectif opérationnel

Répondre rapidement aux demandes des journalistes et les solliciter pour leur transmettre des informations susceptibles d'intéresser le public.

Réalisations

- Public visé : tout type de média, presse écrite et audiovisuelle, nationale et locale, média d'investigation, média d'information, presse féminine, etc. ;
- Deux communiqués de presse pour la presse nationale ont été diffusés pour annoncer la Semaine de la santé mentale : un en juin et un en septembre. Nous avons également réalisé des communiqués de presse spécifiques à destination des médias régionaux. Un communiqué de presse a aussi été réalisé en octobre pour diffuser l'appel à participation du Prix Média ;
- La campagne « Semaine de la santé mentale » a fait l'objet de nombreuses retombées presse :
 - Dans la presse audiovisuelle :
 - RCF Radio – « Déstigmatiser la souffrance mentale »
 - RCF Radio – « Un point de repère pour les étudiants »
 - Boukè – « La santé mentale est l'affaire de tous »
 - RTBF Tendances Première – « Santé mentale & jeunes, comment se construire dans la société d'aujourd'hui ? »
 - Notélé – « Si on sortait se soigner l'esprit »
 - Notélé – dans le journal de 18h
 - RCF – « Semaine de la santé mentale »
 - Télésambre – « Semaine de la santé mentale »
 - Dans la presse écrite :
 - MediQuality – « Semaine de la santé mentale : « Le Cyberharcèlement scolaire est un fléau qui a ses solutions" interview de B. Humbeek »
 - Femmes d'aujourd'hui – « Je vis (bien) avec un trouble mental »
 - L'Avenir – « Santé mentale : que faire si l'on vous dit « Je vais bien, fichez-moi la paix » ? »
 - RTBF – « Semaine de la santé mentale : un focus sur les jeunes »
 - En marche – « Eco-anxiété : quand le vert broie du noir »

- L'Avenir – « Une semaine pour la santé mentale de la jeunesse au Vert à Soi (Tournai) »
- La Libre – « Une semaine dédiée à la santé mentale des jeunes du 10 au 16 octobre »
- RTL – « Une semaine dédiée à la santé mentale des jeunes du 10 au 16 octobre »
- Certains journalistes nous sollicitent pour des interviews, ou pour les aider à trouver des professionnels ou usagers prêts à témoigner. Chaque nouvelle demande est traitée par la chargée de communication, puis discutée en réunion d'équipe. Un collègue répond à l'interview en fonction de son champ d'expertise et de la demande du journaliste. Dans certains cas, la demande est réorientée vers d'autres experts plus au fait des questions soulevées ou vers des usagers ou proches ;
- Une action a été organisée auprès des journalistes à travers l'organisation d'un [Prix Média](#) et ce, dans le cadre de la Semaine de la santé mentale. Ce prix décerné grâce au soutien de la Fondation Roi Baudouin visait à encourager des productions médiatiques qui brisent les tabous et participent à la déstigmatisation du trouble psychique. À la suite des 5 productions reçues, le prix a été remporté par Christelle Gilquin, journaliste chez « Femmes d'Aujourd'hui » ;
- Une table-ronde « Santé mentale & Médias » a été organisée lors du Reintegration Award le 12 mai, en présence d'une journaliste et de deux réalisateurs. L'objectif était de mettre en lumière des productions médiatiques nuancées et non stigmatisantes.

Evaluation

- Le nombre de retombées médiatiques ne cesse de croître d'année en année à propos de la Semaine de la santé mentale ;
- Selon les évaluations reçues, la table-ronde « Santé mentale & Médias » a été très appréciée par les participants.

Perspectives

Poursuivre les contacts avec les médias.

OO10 : Sensibiliser les responsables politiques et les administrations

Coordination : direction

Réalisations

Le CRéSaM a été sollicité à plusieurs reprises par les autorités, notamment sur la question des chiffres, constats et points d'attention relatifs à la santé mentale des jeunes ou encore, pour être auditionné à la Commission Santé de la Chambre des représentants, toujours concernant la santé mentale des jeunes.

Des contacts ont été pris avec le Cabinet de la Ministre de l'Éducation en Fédération Wallonie – Bruxelles, afin d'envisager les possibilités de soutien pour des modules de sensibilisation à la santé mentale destinés au personnel scolaire (voir p. 42).

Le CRéSaM a également poursuivi sa participation au groupe de travail du CSS, relatif à l'impact de la pandémie sur la santé mentale. Il contribue ainsi à la formulation d'avis à l'égard des autorités en matière de santé mentale.

Le CRéSaM a enfin répondu à des appels à thématiques du KCE et du CSS, contribuant ainsi à mettre l'accent sur certaines priorités en matière de santé mentale.

Evaluation

Les autorités politiques et les administrations ont peu fait l'objet de sollicitations spécifiques de la part du CRéSaM en 2022. Depuis la crise sanitaire, et conséquemment aux autres « crises » qui se succèdent, la santé mentale reste au cœur des débats, à tous les niveaux, ce qui en soi est déjà un indicateur d'une sensibilité accrue. Cela étant, ce travail de sensibilisation reste nécessaire, de manière à ce que la santé mentale ne soit pas uniquement du ressort des acteurs spécialisés, mais soit une attention de tous les instants, de façon transversale à l'ensemble des matières.

OO11 : Créer et proposer des modules de sensibilisation / formation à la santé mentale

Coordination : Léa Tilkens

Cet objectif opérationnel a été rajouté aux autres objectifs définis dans le plan d'action pour l'axe « information –sensibilisation », de manière à construire progressivement une réponse aux besoins identifiés notamment auprès des acteurs de 1^{ère} ligne en termes de sensibilisation à la santé mentale. Cet axe a été validé par le comité de pilotage du Centre de référence en santé mentale.

Elaboration d'un module de sensibilisation / formation à la santé mentale à destination des acteurs du monde scolaire

Objectif général

Sensibiliser les acteurs de l'École secondaire aux questions de santé mentale, les outiller par rapport aux problématiques de santé mentale des adolescent·e·s dans le contexte de leurs missions et soutenir une dynamique de réseau entre les secteurs scolaire et de la santé mentale.

Objectifs opérationnels

- Identifier les besoins, les priorités et les contraintes du public-cible en matière de prise en compte de la dimension santé mentale dans leur pratique professionnelle ;
- Créer un module de sensibilisation et de formation à la santé mentale à destination du personnel scolaire secondaire : élaborer le contenu, la méthodologie et le support pédagogique ;
- Rendre le module de sensibilisation et de formation « École et Santé Mentale » accessible et connu du public-cible (les différents acteurs concernés par ces enjeux) ;
- Dispenser et animer les modules de sensibilisation et de formation auprès du public-cible ;
- Perfectionner le contenu de manière continue.

Public visé

Le personnel scolaire (enseignant·e·s, éducateurs·rices, membres de direction et agent·e·s des CPMS) des établissements secondaires, tous types et tous réseaux d'enseignement confondus.

Réalisations

- Veille de la littérature, de l'actualité du terrain et mise à jour de la bibliographie sur la thématique ;

- Élaboration du contenu du module de sensibilisation et de formation pensé sur base des conclusions de la phase exploratoire (cf. rapport d'activité 2021) en deux journées structurées autour de quatre axes :
 - 1) Poser les bases d'un langage commun pour parler de santé mentale ;
 - 2) Repérer un-e élève en difficulté ou en souffrance psychique ;
 - 3) Apporter du soutien à un-e élève en difficulté ou en souffrance psychique ;
 - 4) Promouvoir et prévenir en santé mentale à l'école ;
- Mise au point de la méthodologie et des techniques d'animation du module de sensibilisation et de formation. Cette méthodologie se veut : pluraliste et systémique, participative et active, alternant la théorie et la pratique, convoquant une multiplicité de référents théoriques, permettant la rencontre entre des acteurs de professions différentes, favorisant le partage et l'échange d'expériences entre participant-e-s et entre participant-e-s et formateurs-rices, ancrée dans les réalités des participant-e-s et basée sur l'intelligence collective ;
- Création du support pédagogique (PowerPoint et bibliographie) ;
- Planification des deux premiers modules de sensibilisation et de formation (14/11 et 15/11 pour le 1^{er} module et 28/11 et 29/11 pour le 2^{ème} module) ;
- Intégration du module de sensibilisation et de formation au catalogue de l'Institut inter-réseaux de Formation Professionnelle Continue (IFPC) ;
- Communication sur l'offre de formation et sur l'ouverture des inscriptions aux premiers modules planifiés sur les différents canaux du CRÉSaM ;
- Dispense et animation en binôme des deux premiers modules au CRÉSaM ;
- Évaluation des deux premiers modules par les responsables de projets à partir des retours des participant-e-s et des évaluations remises sur le site de l'Institut inter-réseaux de Formation Professionnelle Continue (IFPC), dans une logique de perfectionnement permanent du contenu.

Évaluation

- Les deux premiers modules ont constitué des expériences enrichissantes et encourageantes pour pérenniser cette offre de formation et pour la renouveler début 2023 ;
- Les deux premiers modules proposés ont affiché complet (idéal d'une douzaine de participant-e-s atteint) : sur 25 personnes inscrites aux modules de formation on compte :
 - 3 travailleuses en Service de Promotion de la Santé à l'École (SPSE) ;
 - 9 agent-e-s de Centre Psycho-Médico-Social (CPMS) ;
 - 12 enseignant-e-s ;
 - 1 adjoint à la direction.
- À la suite des premières séances, des demandes nous sont adressées en vue de proposer de nouvelles dates de formation ;
- Des demandes ont émergé de la part des participant-e-s aux journées de sensibilisation et de formation, intéressé-e-s par l'idée de proposer ces séances directement dans leur structure/établissement à l'ensemble de l'équipe ;
- Les questionnaires d'évaluation du module soumis par l'Institut inter-réseaux de Formation Professionnelle Continue (IFPC) aux participant-e-s ont obtenu des résultats très positifs et démontrent un niveau de satisfaction élevé ;
- Les retours formulés oralement par les participant-e-s à l'occasion du moment de bilan collectif pris à la fin de chaque module vont également dans le sens d'une haute satisfaction globale ;
- Dans l'ensemble, les retours des participant-e-s au sujet des modules de sensibilisation et de formation permettent de mettre en évidence la plus-value du projet à différents niveaux :

- Intérêt de pouvoir faire connaissance et avoir des échanges/partages d'expériences et de savoirs avec différents acteurs de terrain qui ont des fonctions diverses mais une préoccupation commune et pourtant peu ou pas d'espaces de rencontres/concertation/collaboration prévus ;
 - Opportunité de prendre du recul et un temps de réflexion sur sa pratique ;
 - Offre de sensibilisation et de formation qui ne connaît pas d'équivalent et qui vient combler un manque dans l'offre de formation continue des professionnel·le·s du monde scolaire ;
 - Approche accessible pour des professionnel·le·s non spécialisé·e·s qui y trouvent des balises claires, des outils concrets et des références variées pour penser la santé mentale en contexte scolaire.
- Les deux premiers modules ont constitué des expériences « pilotes » intéressantes en vue d'envisager la pérennisation et l'amélioration constante du projet, en ce qu'elles ont aussi permis d'identifier des écueils potentiels et de penser des moyens d'y répondre :
- En fonction du type d'enseignement, les équipes éducatives ne font pas face aux mêmes réalités en matière de problématiques de santé mentale à l'école : si cela constitue une grande richesse dans les échanges et les réflexions collectives, de par la diversité des expériences et des expertises partagées, il faut pouvoir tenir compte de ces différences de terrain dans la manière de concevoir les modules de formation ;
 - Il semble plus difficile (au vu des profils professionnels inscrits aux deux premiers modules) de susciter l'intérêt pour la thématique « Santé Mentale » auprès des membres du personnel des écoles du secondaire ordinaire que du secondaire spécialisé, qui perçoivent quant à eux plus directement le lien avec leur quotidien professionnel : il faut à l'avenir adapter la communication autour de l'offre de formation afin de toucher davantage cette partie importante du public-cible, dont la plus petite mobilisation démontre d'autant plus l'intérêt de la sensibiliser ;
 - La préoccupation pour la santé mentale à l'école imposant, pour être porteuse, de relever de la culture organisationnelle des établissements, les participant·e·s aux modules de formation témoignent d'une difficulté à mettre des choses en place dans ce sens au sein de leur établissement sans une direction sensibilisée, déterminée à mettre en place une telle dynamique et formée pour le faire. Cela pose la question de la nécessité d'une formation à destination des directions des écoles et, comme évoqué précédemment, de la nécessité d'une offre de formation sur « site » afin de s'adresser aux équipes éducatives dans leur ensemble et de pouvoir prendre en compte et travailler sur la culture organisationnelle propre à chaque établissement scolaire.

Une demande de subvention facultative pour ce projet a été remise au Cabinet de la Ministre de l'Éducation de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous sommes actuellement en attente d'une réponse.

Perspectives 2023

- Pérenniser l'offre de formation en proposant de nouvelles dates en 2023 ;
- Répondre au marché public 2023 de l'IFPC ou reproduire la demande d'intégration des modules au catalogue IFPC en tant qu'évènements ;
- Mettre en place un groupe de réflexion/travail autour de la thématique « École et Santé Mentale », qui rassemblerait une série de professionnel·le·s de terrain concerné·e·s par la problématique, dans une logique d'enrichissement réciproque : il s'agirait à la fois de proposer un lieu de rencontre et d'échanges pour des acteurs professionnels concernés par la santé

mentale des jeunes au-delà des acteurs scolaires *stricto sensu* (psychologues de première ligne conventionnés, AMO, MADO, CLPS, (pédo)psychiatres, réseaux de santé mentale enfants adolescents, enseignant·e·s, éducateurs·rices, directions, etc.) et de nourrir le projet de sensibilisation et de formation des premières lignes non spécialisées à partir de ces temps de partage d'expériences et de savoirs intersectoriels ;

- Poursuivre la recherche de sources de financement.

[Plus d'infos](#)

Élaboration et dispense de séances de sensibilisation et d'information sur la santé mentale à destination des professionnel·le·s de l'emploi et de l'insertion socio-professionnelle à l'AViQ

Objectif général

Sensibiliser et informer les professionnel·le·s de l'emploi et de l'insertion socio-professionnelle au sujet de la santé mentale, les outiller par rapport aux problématiques de santé mentale dans le contexte de leurs missions et soutenir une dynamique de réseau entre le secteur de l'emploi et de l'insertion socio-professionnelle et le secteur de la santé mentale.

Objectifs opérationnels

- Identifier les besoins, les priorités et les contraintes du public-cible en matière de prise en compte de la santé mentale dans sa pratique professionnelle ;
- Élaborer le contenu et le support pédagogique des séances de sensibilisation et d'information « Emploi et Santé Mentale » de manière à répondre aux besoins et aux priorités mises en évidence tout en s'adaptant aux contraintes identifiées ;
- Dispenser et animer des séances de sensibilisation et d'information auprès du public-cible.

Ressources

- Responsables de projets ;
- Collaboration avec expert partenaire pour l'animation des séances.

Public visé

Les intermédiaires de l'emploi de l'AViQ (agent·e·s des Cités des Métiers, agent·e·s d'intégration professionnelle et conseiller·e·s en orientation des bureaux régionaux).

Réalisations

- Animation des séances de sensibilisation et de formation (3 séances) :
 - 22/06 à l'AViQ (Boulevard Pierre Mayence à 6000 Charleroi) ;
 - 13/12 à l'AViQ (Boulevard Pierre Mayence à 6000 Charleroi) ;
 - 19/12 à l'Administration Centrale de l'AViQ (Rue de la Rivelaine, 21 à 6061 Charleroi).

Évaluation

- Les trois séances sollicitées par l'AViQ ont été réalisées ;
- Chacune des trois séances a comptabilisé une dizaine de participant·e·s, soit plus de 30 au total ;
- Un questionnaire d'évaluation des séances a été transmis par l'AViQ aux participant·e·s en vue de nous en communiquer les résultats prochainement.

À pointer

Les différentes réalisations effectuées en amont pour préparer ces séances de formation ne sont pas reprises dans ce rapport d'activités 2022, parce qu'elles ont eu lieu précédemment (cf. le rapport d'activités 2018). Le marché public dans le cadre duquel nous avons été sélectionnés avait été ouvert en 2018, mais nous n'avons été sollicités pour dispenser les séances qu'en 2022.

Perspectives 2023

Le marché public dans le cadre duquel le CRéSaM a été sélectionné pour donner ces séances de sensibilisation et d'information prenait fin le 31 décembre 2022.

Les modules de formation / sensibilisation à la santé mentale ont été construits en fonction d'un public spécifique (établissements scolaires et insertion socioprofessionnelle). Ils sont néanmoins adaptables pour d'autres publics-cibles potentiels. Les supports de ces modules de formation / sensibilisation peuvent être utilisés de façon transversale en fonction d'autres types de demandes, par exemple pour des interventions ponctuelles sur la santé mentale. Parmi les demandes répertoriées auxquelles le CRéSaM a répondu, certaines ont donné lieu à des séances d'information et d'échanges construites en s'appuyant sur le support de formation créé.

Projets menés dans le cadre du "§2"



Les statuts de l'asbl CRÉSaM prévoient, outre le paragraphe 1 de l'article 3 relatif à la reconnaissance en tant que Centre de référence en santé mentale, un paragraphe 2 qui définit la possibilité de développer des projets soutenus par d'autres financeurs, privés et publics.

Les projets développés dans ce cadre sont présentés ci-dessous. Chaque projet fait par ailleurs l'objet d'un rapport d'activités spécifique destiné au financeur.

Ces projets alimentent les 5 missions de l'asbl. Ils s'articulent avec les projets du Centre de référence en santé mentale et les nourrissent (et inversement). Les ressources et compétences acquises par le biais de ces projets sont mobilisées de façon transversale au sein de l'équipe. Ces projets contribuent également à la visibilité du CRÉSaM.

Liste des projets §2 :

- Les Usages et usages problématiques des Technologies de l'Information et de la Communication (UpTIC)
- Exil et santé mentale
 - Concertation wallonne « Exil et santé mentale »
 - FAMI 53
 - Cycle de formation et boîte à outils à destination des enseignants en DASPA
 - Projet Interreg AB réfugiés – social
 - Recherche « Réfugiés invisibles »
 - Expérimentations et innovations en matière sanitaire, sociale et culturelle à destination des personnes étrangères ou d'origine étrangère
 - Réseau transfrontalier d'acteurs en Santé Mentale
 - Dispositif Mobile Integrapsy
- L'impact du morcellement des politiques publiques sur la prise en charge des problématiques de santé mentale des enfants de 0 à 30 mois en Wallonie et sur l'effectivité de leurs droits
- « Les "JAVA", des jeunes à la croisée des chemins »

Les Usages et usages problématiques des Technologies de l'Information et de la Communication (UpTIC)

Coordination : Maxime Résibois

Objectifs

- Informer et former sur les usages problématiques d'Internet et des jeux vidéo ;
- Assurer une mission d'observatoire concernant les usages problématiques d'Internet et des jeux vidéo ;
- Soutenir une dynamique de réseau entre professionnels intéressés par ces questions.

Ressources

- Financement Région wallonne (subvention facultative) ;
- Le projet est réalisé dans le cadre d'une collaboration entre le CRéSaM et l'ASBL Nadja (le CRéSaM dispose d'1/2 ETP pour la coordination administrative et opérationnelle du projet, l'organisation des formations et la mission d'observatoire, et Nadja dispose d'1/4 ETP pour l'organisation des formations).

Public visé

Acteurs du secteur de la santé mentale et des secteurs connexes.

Réalisations

- Cycle de formation de base en 6 journées (la sixième journée a été dédoublée pour répondre à la demande) ;
- Formations sur mesure aux formats variables pour différents services et institutions ;
- Organisation/intervention dans 5 conférences ou événements en présentiel et distanciel ;
- Réponse à 5 demandes d'interview d'étudiants travaillant ces questions ;
- Coordination du groupe de travail UpTIC (6 réunions) ;
- Accueil d'une stagiaire en 3^{ème} année bachelier en psychologie pour réaliser un travail bibliographique ;
- Travail sur 2 articles dans le cadre de l'observatoire :
 - Note de l'observatoire portant sur l'influence que peuvent avoir (ou non) les réseaux sociaux numériques sur le sommeil, co-écrit par Maxime Résibois et Laetitia Merian (stagiaire au CRéSaM) ;
 - Publication portant sur les mécanismes de séduction dans les jeux vidéo (les mécanismes de captation des jeux gratuits), co-écrit par Pascal Minotte et Jean-Paul Matot (membre du Conseil Scientifique du CRéSaM), publié dans le numéro 82 de la revue belge de psychanalyse.

Évaluation

- Les services représentés cette année par les participants aux formations : les SSM (21%), les services de l'aide et de la protection de la jeunesse (31%), les services du handicap (14%), les CPMS et PSE (13%), les hôpitaux psychiatriques (13%), les membres d'un centre de référence (4%), l'enseignement et l'éducation aux médias (1%), la pédiatrie (1%), les services spécialisés en assuétudes (1%), et d'autres services du secteur de la santé mentale (1%) ;

- 86% des participants à la formation sont issus de services wallons (33% Namur, 25% Hainaut, 22% Liège, 5% BW et 2% Luxembourg) et occupent les fonctions suivantes : assistant·e ou travailleur·euse social·e (21%), psychologue (14%), infirmier·e ou aide-soignant·e (13%), éducateur·trice (11%), ergothérapeute (6%), animateur·trice (5%), chargé·e de projets (5%), formateur·trice (2%); agent de liaison (1%), infographiste (1%), intervenant·e thérapeutique (1%), pédiatre (1%), psychiatre (1%), psychomotricien·ne (1%), référent·e qualité (1%), et responsable éducation permanente (1%) ;
- Par ailleurs, l'évaluation du projet fait l'objet d'un rapport détaillé selon une méthodologie en place depuis 14 ans. Le taux de satisfaction des participants reste très bon et le nombre de demandes de formations sur ces questions ne tarit pas ;
- Le changement de responsable de projets et le retour aux formations en présentiel n'ont pas eu d'influence significative sur le haut taux de satisfaction relatif aux formations.

Perspectives 2023

Le travail se poursuivra dans la continuité des années précédentes.

[Plus d'infos](#)

Exil et santé mentale

Exil - Concertation Wallonne « Exil et Santé Mentale »

Coordination : Claire Bivort

Objectifs

- Renforcer la cohérence des actions en santé mentale à destination des personnes étrangères ou d'origine étrangère menées sur le territoire wallon par une concertation entre équipes spécialisées dans l'accompagnement thérapeutique et psychosocial de ce public ;
- Soutenir, organiser et alimenter la concertation.

Ressources

- Ressources internes : responsable de projets et appui de la direction ;
- Les 6 équipes de la Concertation ;
- Recours à des experts ponctuels pour l'animation de séminaires ou d'intervisions ;
- Financement Région wallonne (convention pluriannuelle depuis le 1^{er} janvier 2022, qui fait suite à celle de 2019-2021).

Public visé

- Les Initiatives Spécifiques (IS) Exil et Initiatives psychosociales (IPS) Exil ;
- Les collaborateurs des IS et IPS Exil ;
- Les acteurs de santé mentale (et leur réseau) ;
- Les intervenants de 1^{ère} ligne ;
- Au bénéfice des populations en situation d'Exil en Wallonie.

Réalisations

- Organisation et animation de réunions mensuelles de la Concertation wallonne « Exil et Santé mentale » avec les 6 équipes (représentées par leur direction ou un autre membre de l'équipe) animées par le CRéSaM ;
- Réunions en vue d'élaborer une proposition pour un nouveau chapitre dans le décret relatif au secteur de l'Intégration ;
- Réflexion autour de la prise en charge des « transmigrants » ;
- Réunions autour de la prise en charge en santé mentale des Ukrainiens ; réalisation d'un [répertoire](#) des ressources disponibles en Wallonie ;
- Réunions et rencontres avec le réseau :
 - Réunion avec le CRIBW, la PFCSM et le réseau 107BW autour du *Diagnostic* et l'impulsion d'une initiative « Exil » dans le BW ;
 - Participation au GT « psy/juridique » organisé par la LBSM ;
 - Participation à diverses autres rencontres.
- Organisation de séminaires et de séances d'intervision :
 - 4 séances d'intervision à destination des psys et des interprètes (fin du cycle entamé fin 2019) ;
 - Séminaire inter-équipes.
- Développement de nouveaux projets :
 - Fedasil – appel à projets national 2023 ;
 - FAMI 93 – appel à projets.
- Méthodologie appliquée :
 - Rencontres en Concertation tous les 2 mois + réunions d'équipes régulières pour faire l'état d'avancement des différentes actions en cours et déterminer celles à venir ;
 - Appel à des experts quand nécessaire (animation d'intervision, demande d'avis, etc.) ;
 - Collaboration avec le secteur de l'accueil des personnes étrangères/origine étrangère.

Évaluation

La Concertation, coordonnée par le CRéSaM, jouit d'une reconnaissance aussi bien au niveau politique que par le terrain. Elle a montré une capacité de réaction aux actualités politiques (guerre en Ukraine) et aux opportunités (appels à projets). Il n'est cependant pas évident de faire face à la multiplicité des projets, à la nécessité de réagir à l'actualité qui se présente et à répondre aux besoins de soutien grandissants des professionnels non spécialisés.

À pointer

- Deux nouvelles équipes ont rejoint la Concertation (le SSM de Verviers et la PFCSM du Brabant wallon) ;
- De nouveaux acteurs émergent (équipes mobiles) dont il faut tenir compte pour entamer une collaboration.

Perspectives 2023

- Poursuite des projets entamés ;
- Aller à la rencontre des nouveaux acteurs ;
- Poursuite des négociations avec le Setis pour la mise en place de nouvelles interventions pour les psys et les interprètes ;
- Mise en place d'une initiative « Exil » (= un accompagnement psychosocial pour les personnes étrangères ou d'origine étrangère) dans le Brabant Wallon ;

- Intégration des missions de la Concertation et des équipes qui la composent dans un décret ;
- Obtention et démarrage du projet « FAMI 93 » ;
- Obtention et démarrage du projet « Fedasil 2023 ».

[Plus d'infos](#)

Exil - FAMI 53

Coordination : Claire Bivort

Objectif général

Sensibiliser et outiller les travailleurs sociaux de première ligne à la santé mentale et à l'interculturalité et leurs enjeux pour mieux accompagner les personnes étrangères ou d'origine étrangère en souffrance psychique.

Objectifs opérationnels

- Coordonner la production d'un ouvrage scientifique en lien avec le thème du projet FAMI 53 et notre expertise en santé mentale ;
- Préparer et coordonner l'animation d'une journée d'étude dans le cadre de la semaine de la santé mentale organisée par le CRéSaM en octobre 2023.

Ressources

- Obtention d'un marché public sans mise en concurrence de 17 000€ auprès de la Fédération des CPAS (septembre 2022 – octobre 2023) : 1/5 ETP RP ;
- Groupe pilote composé d'un RP du CRéSaM et de RP de la Fédération des CPAS ;
- Comité éditorial ;
- Soutien de la Direction.

Public visé :

- Les travailleurs sociaux de CPAS en priorité ;
- Les travailleurs sociaux de première ligne de manière générale.

Réalisations

- Marché public et coordination avec la Fédération des CPAS ;
- Composition et animation d'un comité éditorial ;
- Ouvrage : envoi de [l'appel à participation](#) aux auteurs pressentis et rencontre avec Jacinthe Mazzocchetti pour organiser un atelier d'écriture ;
- Journée d'étude : réunion avec la Fédération des CPAS pour décider du thème.

L'année 2022 a également vu la finalisation du projet FAMI 43.

Évaluation

- Les échéances fixées en 2022 ont été respectées (mise en place et tenue du comité éditorial, envoi et réception des appels à participation, définition de la date et du thème de la journée d'étude) ;
- Coordination fluide avec la Fédération des CPAS ;
- L'appel à participation a suscité de l'intérêt ;

- Comité éditorial composé d'un nombre restreint de personnes (6).

À pointer

Le projet FAMI 53 fait suite à l'obtention de 2 autres marchés public lancés par la fédération des CPAS dans le cadre d'une ambitieuse volonté d'outiller et sensibiliser les intervenants sociaux (de CPAS en priorité) à la santé mentale et l'interculturalité. La Fédération des CPAS ne soumettra plus de candidature à un appel à projets FAMI sur ce sujet.

Perspectives 2023

- Une journée d'étude se tiendra le 13 octobre sur le thème de l'insertion socio-culturelle.
- L'ouvrage sera édité et présenté lors de la journée d'étude du 13 octobre 2023.

Cycle de formation et boîte à outils à destination des enseignants en DASPA

Coordination : Isam Benbellat

Objectifs

- Organiser un cycle de formation DASPA à destination des enseignants, des équipes PMS et des équipes éducatives impliqués dans la scolarité d'élèves primo-arrivants ;
- Élaborer une boîte à outils.

Ressources

- Subventions obtenues auprès de la FWB et de la Loterie Nationale

Public visé

Enseignants en DASPA.

Réalisations

- Janvier-juin 2022 : organisation d'un programme de formation :
 - 18/01 : « Exil, trauma, deuil et pertes. Principes et usage(s) du concept de reliance », animé par Ramaris Zapata (11 participants) ;
 - 15/02 : « Exil, adolescence, solutions psycho-stratégiques », animé par Nouné Kara Khanian (13 participants) ;
 - 15/03 : « Nommer, interroger et déconstruire la question du fait religieux dans les interactions scolaires », animé par Rachid Bathoum (12 participants) ;
 - 26/04 : « Enseigner à des terriens ! Entre inclusion, immersion et désintégration », animé par Danièle Crutzen (14 participants) ;
 - 2 ET 3/06 : « Développer une posture favorisant la résilience des jeunes », animé par Guénaëlle Culot et Solenne Thiry (17 participants) ;
- Aout-septembre 2022 : Élaboration d'une boîte à outils ([capsules vidéo](#)) :
 - Les discriminations ethno-raciales (14 vues) ;
 - La résilience (96 vues) ;
 - Le décentrage culturel (19 vues).

Évaluation

- Le projet s'est clôturé en septembre 2022 ;
- 67 personnes ont été touchées via le cycle de formations / 129 vues pour les vidéos ;
- Le projet a permis la mise en place d'un cycle de formation complet et varié, animé par des experts de terrain et la mise à disposition des capsules vidéo.

Perspectives 2023

- Valorisation et diffusion de la boîte à outils ;
- Il n'y a pas de perspectives immédiates concernant les formations mais une attention à la formation et au soutien des enseignants en DASPA est toujours présente.

Projet Interreg AB réfugiés - social

Le projet Interreg s'est terminé en juin 2022.

Recherche « Réfugiés Invisibles » (Isam Benbellat)

Objectifs

- Réaliser une recherche portant sur les stratégies d'adaptation et d'évitement mobilisées par les demandeurs de protection internationale gays ;
- Proposer un inventaire des besoins thérapeutiques rencontrés au sein de cette population spécifique.

Réalisations

- Finalisation et diffusion du rapport de la recherche empirique portant sur les besoins thérapeutiques des demandeurs de protection internationale homosexuels et des recommandations ;
- Suite à une présentation préliminaire de ces travaux (novembre 2021 à Lille - séminaire d'échange AB Réfugiés-Social / AB Réfugiés-Emploi), une seconde présentation a eu lieu lors de la journée de clôture Interreg organisée le 2 juin 2022. Les éléments présentés au travers de ce travail d'enquête ont fait l'objet d'un intérêt nourri auprès du public.

[Plus d'infos](#)

Expérimentations et innovations en matière sanitaire, sociale et culturelle à destination des personnes étrangères ou d'origine étrangère (Isam Benbellat)

Objectifs

Dans la continuité du dispositif Interreg auquel le CRÉSaM est associé depuis 2019, cinq projets ont pu être accompagnés dans le cadre d'expérimentations collectives de terrain. L'objectif de cette initiative consistait à favoriser l'émergence de nouvelles méthodologies de travail en vue d'améliorer les conditions de vie et d'accueil des réfugiés, demandeurs de protection internationale et autres catégories d'étrangers.

Réalisations

- Diffusion de la brochure détaillant 5 expériences wallonnes réalisée par le CRéSaM dans le cadre du dispositif Interreg (brochure traduite en néerlandais) – impression en 500 exemplaires :
 - 150 exemplaires mis à la disposition du public à l'occasion de la journée de clôture du 2 juin 2022 ;
 - 200 exemplaires mis à la disposition des trois associations partenaires directement impliquées dans la réalisation des dites expérimentations collectives pour une diffusion en sous-réseaux ;
 - 150 exemplaires diffusés au sein des réseaux élargis de collaboration du CRéSaM.

Réseau transfrontalier d'acteurs en Santé Mentale (Isam Benbellat)

Objectif

Partager les connaissances autour de la question des interventions en santé mentale, en matière d'exil.

Réalisations

Entre novembre 2020 et juin 2021, 4 événements/rencontres ont été organisés en ligne, afin de proposer un partage de connaissances autour de la question des interventions, en santé mentale, en matière d'exil, à partir des expériences des 6 équipes composant la Concertation wallonne Exil et Santé Mentale. Les enregistrements des webinaires ont été mis en ligne sur le site du CRéSaM.

Dispositif Mobile Integrapsy (Catherine De Geynst)

Objectifs

- Faciliter l'accès des personnes en situation d'exil et ayant entamé une procédure de demande d'asile aux soins en matière de santé mentale ;
- Offrir des consultations psychologiques à ce public ;
- Renforcer et professionnaliser le réseau existant en matière de prise en charge en santé mentale de ce public tout en innovant, si possible, dans les pratiques de soins de ce public ;
- Apporter du soutien aux professionnels concernés par la prise en charge de ce public ;
- Renforcer la coopération transfrontalière en la matière (Wallonie – Flandre et Hauts de France).

Réalisations

- 106 interventions de soutien psychologique auprès de demandeurs d'asile ont été réalisées au sein d'institutions d'accueil de la région de Wallonie Picarde en 2022
 - ⇒ Les centres et Initiatives locales d'accueil (ILA) sont très satisfaits (les besoins en SM des personnes en situation d'exil sont importants et les professionnels susceptibles d'être appelés, peu nombreux)
- Espaces-échanges mensuels sur la clinique, sous la supervision de l'asbl Espace Sémaphore, de manière transfrontalière, afin de pallier le manque de relais en matière de prise en charge psychologique pour cette population spécifique et dans une visée de renforcement et de professionnalisation du réseau ;
- Implémentation de 6 séances de sensibilisation aux aspects psychologiques de l'exil destinées aux professionnels des centres d'accueil => retours très positifs (via formulaires d'évaluation) ;
- Rédaction d'un [article](#) synthétisant le travail du dispositif Intergrapsy.

L'impact du morcellement des politiques publiques sur la prise en charge des problématiques de santé mentale des enfants de 0 à 30 mois en Wallonie et sur l'effectivité de leurs droits

Coordination : Marie Lambert

Objectif

Mieux comprendre comment le morcellement des politiques publiques, et par conséquent le morcellement des services de soins, peut impacter positivement ou négativement la trajectoire de soins en santé mentale des enfants de 0 à 30 mois, que ce soit leur prise en charge ou l'effectivité de leurs droits. Cette meilleure compréhension a pour but de réfléchir à une série de recommandations pour les professionnels de terrain qui sont concernés directement (soins spécialisés en santé mentale) ou indirectement (soins généralistes, secteur petite enfance, action sociale, aide à la jeunesse, ...) par la santé mentale des tout-petits.

Ressources

- Financement ONE Academy ;
- Deux responsables de projets à temps partiel ;
- De la supervision et coordination administrative ;
- Deux partenariats avec des chercheurs externes (ULiège et UNamur).

Public visé

Professionnels de terrain concernés directement ou indirectement par la santé mentale des 0-30 mois.

Réalisations

- Finalisation des recommandations ;
- Valorisation de la recherche :
 - 5 réunions avec la Direction Recherche et Développement (DRD) d'ONE Academy (avec la présence régulière de son équipe vidéo) autour de la valorisation de la recherche ;
 - Création d'une vidéo de *teasing* du rapport à paraître en 2023 ;
 - 3 présentations de la recherche :
 - Au CA du CRéSaM (02/05) ;
 - Au Groupe de travail élargi Santé Mentale de l'ONE (14/09) ;
 - Au « Midi de la DRD » de l'ONE (20/10) ;
- Une quinzaine de réunions sur l'année 2022 (réunions de l'équipe de recherche et deux réunions avec le Comité d'Accompagnement d'ONE Academy).

Évaluation

Au-delà des retours élogieux tant du Comité d'accompagnement que des personnes rencontrées, la Direction recherche et développement de l'ONE s'est montrée très intéressée par la valorisation du travail réalisé, ce qui a conduit à la mise en forme d'une synthèse de la recherche ainsi que la création par l'équipe vidéo de l'ONE d'un *teaser* de la recherche, montrant leur investissement dans la communication autour du fruit de notre travail.

À pointer

Le travail de recherche a abouti à la formulation de 8 recommandations à destination tant des autorités publiques que des professionnels (services et acteurs de terrain).

Perspectives 2023

- Communiquer autour des productions (rapport de recherche, synthèse et vidéo de *teasing*) ;
- Continuer la communication autour du projet en répondant aux sollicitations éventuelles.

[Plus d'infos](#)

« Les "JAVA", des jeunes à la croisée des chemins »

Coordination : Léa Tilkens

Objectif général

Contribuer à l'amélioration de la prise en charge des « JAVA » (Jeunes Adultes et Vieux Adolescents : 16-23 ans) en « situation complexe » (dont les problématiques se situent à la croisée de différents secteurs – santé mentale, aide à la Jeunesse, handicap) au moment crucial de la transition entre l'accompagnement dont ils ont pu bénéficier dans les services pour jeunes et les perspectives qui s'offrent à eux à l'âge adulte.

Objectifs opérationnels

- Identifier et synthétiser les enjeux et les pistes de travail sur la problématique ;
- Sensibiliser à la problématique et communiquer sur le projet ;
- Lancer un appel à projets à destination des services/institutions/prestataires des différents secteurs concernés en vue de soutenir et d'accompagner des projets de partenariats intersectoriels entre le secteur enfant/jeunesse et le secteur adulte ;
- Visibiliser et valoriser les pratiques inspirantes dans l'accompagnement des jeunes en situation « complexe » (à la croisée des secteurs de l'aide à la Jeunesse, de la santé mentale et du handicap) dans la transition vers l'âge adulte, en vue de jouer un rôle de levier tant pour les professionnel-le-s de tous ces secteurs que pour les jeunes eux-mêmes sans oublier les orientations politiques à soutenir.

Ressources

- Un responsable de projet à 0,5 ETP ;
- Soutiens financiers :
 - la Coopérative Cera ;
 - la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
 - la Chaire de Psychiatrie de Transition de l'ULB ;
 - la Fondation Roi Baudouin ;
 - le Délégué Général aux Droits de l'Enfant.
- Sont impliquées dans ce projet les cinq équipes porteuses des initiatives lauréates de l'appel à projets et leurs partenaires :
 - L'IHP L'Appart (Mons) ;
 - Le CEMO asbl (Saint-Gilles, Bruxelles) ;

- La Pommeraie (Faulx-les-Tombes) ;
- L'AMO Mille-Lieux-de-Vie (Huy) ;
- Le Relais Social Urbain de Verviers (Verviers).

Public visé

Les jeunes de 16 à 23 ans en situation « complexe » (dont les problématiques se situent à la croisée des secteurs de l'aide à la Jeunesse, de la santé mentale et du handicap) à travers les services/organismes/institutions des différents secteurs impliqués dans leur parcours institutionnel et plus spécifiquement dans leur transition vers l'âge adulte (protection de l'Enfance, aide à la Jeunesse, aide sociale, santé mentale enfants et adultes, pédopsychiatrie, psychiatrie adulte, handicap enfants et adultes, insertion socio-professionnelle, logement, etc.).

Réalisations

- Préparation et rédaction de [l'appel à projets](#) « Les "JAVA", des jeunes à la croisée des chemins », de son [règlement](#) et de sa [brochure explicative](#) en concertation avec le comité consultatif du projet : ces documents ont été élaborés sur base des réflexions développées en réunion du comité consultatif (23/12/2021) et à travers plusieurs relectures et retours dudit comité à partir de ses différentes moutures ;
- Constitution d'un Jury de sélection des projets lauréats, composé de 12 membres professionnel·le·s issu·e·s des différents secteurs concernés par la problématique ;
- Organisation d'un webinaire de lancement de l'appel à projets prévu le 17/02 à l'attention autant des professionnel·le·s que des bénéficiaires, de leurs proches et des sociétaires Cera (recherche des intervenants, établissement du programme du webinaire, réunion de préparation) ;
- Communication autour du webinaire de lancement de l'appel à projets ;
- Interview au sujet du projet « JAVA » pour la revue *L'Alter Echos* ;
- Lancement de l'appel à projets sur les différents canaux du CRéSaM au départ du webinaire ;
- Rencontre avec deux jeunes en situation « complexe » afin de recueillir leurs avis sur les différents projets candidats afin de pouvoir les exposer au Jury lors des délibérations ;
- Sélection des projets lauréats par le Jury à l'occasion d'une réunion de délibération et de vote ;
- Annonce officielle des lauréats (Le CEMO, IHP L'Appart, Relais Social Urbain de Verviers, la Pommeraie et l'AMO Mille-Lieux-de-Vie) aux équipes porteuses de projets et au public ;
- Première rencontre entre le responsable de projet et chaque équipe porteuse d'un projet lauréat sur leurs sites respectifs ;
- Organisation de la première journée d'intervision inter-équipes « JAVA » réunissant 15 participants et animée par Thomas Vanbaelen du STICS asbl ;
- Rédaction d'un rapport d'intervision inter-équipes « JAVA » pour les participant·e·s ;
- Préparation d'un article à paraître en 03/2023 dans le Magazine de la Coopérative Cera, le *CeraScoop* en vue de présenter les projets lauréats et de lancer un appel aux sociétaires volontaires pour venir en aide dans le cadre des réalisations « artistiques » des jeunes prévues dans le cadre de chaque projet
- Réunions de comité de pilotage Cera du projet et réunions du comité consultatif.

Évaluation

- Les échéances fixées dans le cadre du projet ont jusqu'à présent toutes été respectées ;
- Le webinaire de lancement de l'appel à projets « JAVA » a comptabilisé 217 inscriptions (dont 4 sociétaires Cera, 5 bénéficiaires/usager.e.s/proches et 208 professionnel·le·s) ;

- Un formulaire d'évaluation du webinaire a été créé et diffusé auprès des participant-e-s. Il a récolté 5 réponses qui sont très positives ;
- L'enregistrement du webinaire a été publié sur les canaux de communication du CRéSaM ;
- L'appel à projets a suscité 8 candidatures à la date du 10/05 (date de clôture) ;
- Le Jury de sélection des projets lauréats a souligné la qualité des projets candidats et, a fortiori, des projets plébiscités ;
- L'accompagnement des projets lauréats a bien commencé : les équipes porteuses de projet sont investies et motivées et les initiatives bien lancées.

À pointer

Les équipes porteuses de projets lauréats sont pour certaines demandeuses de plus nombreux moments de rencontre inter-équipes.

Perspectives 2023

- Au cours de l'année 2023, une visite sur site par la responsable de projet est prévue pour chaque projet lauréat (5 visites en tout sur l'année) ;
- L'investissement des équipes dans le projet et leur motivation à l'égard des moments d'échanges collectifs inter-équipes a amené la responsable de projet à proposer davantage de temps de rencontres (invitation aux équipes lauréates à prendre part sur base volontaire aux visites sur site prévues dans le cadre de l'accompagnement des initiatives soutenues) ;
- La seconde intervision inter-équipes « JAVA » aura lieu fin 2023. Elle permettra de prolonger les réflexions entamées lors de la première et d'approfondir les questionnements autour de l'une ou l'autre thématique à définir.

[Plus d'infos](#)

Lexique des sigles et abréviations

AG :	Assemblée Générale
AGW :	Arrêté du Gouvernement wallon
AMO :	Aide en Milieu Ouvert
APES :	Appui en Promotion et en Education pour la Santé
ARAPH :	Association de Recherche et d'Action en faveur des Personnes Handicapées
ASBL :	Association sans But Lucratif
AViQ :	Agence pour une Vie de Qualité
BDG :	Boutique de gestion
BW :	Brabant wallon
CA :	Conseil d'Administration
CDD :	Contrat à Durée Déterminée
CDI :	Contrat à Durée Indéterminée
DIL :	Dispositif interdisciplinaire liégeois
CEMO :	Centre d'Education en Milieu Ouvert
CERES :	Centre d'Enseignement et de Recherche pour l'Environnement et la Santé (ULiège)
CHR :	Centre Hospitalier Régional
CLPS :	Centre Local de Promotion de la Santé
CNMI :	Carnet de Notes sur les Maltraitements Infantiles
CPAS :	Centre Public d'Action Sociale
CPMS :	Centre Psycho-Médico-Social
CRéPS :	Centre de référence de prévention du suicide
CRIBW :	Centre régional d'intégration du Brabant wallon
CRSM :	Centre de référence en santé mentale
CSS :	Conseil Supérieur de la Santé
DA :	Direction administrative
DASPA :	Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des Primo-Arrivants
DRD :	Direction Recherche et Développement
DSSM :	Direction des soins de santé mentale
ETP :	Equivalent Temps Plein
FAMI :	Fonds Asile, Migration et Intégration
FEDASIL :	Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile
FÉDITO :	Fédération wallonne des Institutions spécialisées en Toxicomanie
FéWaSSM :	Fédération wallonne des services de santé mentale
Fonds ASSS :	Fonds Social de formation pour le secteur de l'Aide Sociale et des Soins de Santé
FSE :	Fonds social européen
FSPST :	Fédération des Structures Psycho-Socio-Thérapeutiques
FWB :	Fédération Wallonie-Bruxelles
GEM :	Groupe d'entraide mutuelle
GT :	Groupe de Travail
IFPC :	Institut inter-réseaux de Formation Professionnelle Continue
IHP :	Initiative d'habitations protégées

ILA :	Initiative locale d'accueil
IMP :	Institut médico-psychologique
IPS :	Initiative Psychosociale
IS :	Initiative Spécifique
ISADF :	Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux
ISPA :	Initiative Spécifique Personnes Âgées
IWEPS :	Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
JAVA :	Jeunes Adultes / Vieux Adolescents
JEHPsy :	Journées d'études sur le handicap psychique
KCE :	Centre fédéral d'expertise des soins de santé
LBSM :	Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale
LNH :	Ligue Nationale pour personnes Handicapées et Services spécialisés
LWSM :	Ligue Wallonne pour la Santé Mentale
LUSS :	Ligue des Usagers des Services de Santé
MADO :	Maison des adolescents
MENA :	Mineur étranger non accompagné
ONE :	Office de la Naissance et de l'Enfance
PA :	Personne âgée
PCS :	Plan de cohésion sociale
PEP's :	Partenaires Enfants-Parents – ONE
PFCSM :	Plate-Forme de Concertation en Santé Mentale
PMS :	Psycho-Médico-Social (Centre)
PSE :	Promotion de la Santé à l'Ecole
PSSM :	Projet de Service de Santé Mentale
PV :	Procès-verbal
RA :	Reintegration Award
RASH :	Rapport d'Activités Simplifié et Harmonisé
RCF :	Radio catholique francophone
RGPD :	Règlement général sur la protection des données
ROI :	Règlement d'ordre intérieur
RP :	Responsable de projets
SAJ :	Service d'aide à la jeunesse
SANTHEA :	Association professionnelle et patronale des établissements et des services de soins non-lucratifs, du secteur privé non-confessionnel et du secteur public en Wallonie et à Bruxelles
SCRL :	Société coopérative à responsabilité limitée
SM :	Santé mentale
SMES B :	Santé Mentale et Exclusion Sociale – Belgique
SPAD :	Soins psychiatriques pour personnes séjournant à domicile
SPRL :	Société privée à responsabilité limitée
SPSE :	Service de Promotion de la Santé à l'École
SSAM :	Semaine de la santé mentale
SSM :	Service de Santé Mentale
STICS :	Service pour la Transformation, l'Innovation et le Changement Social

UCL : Université Catholique de Louvain
ULB : Université Libre de Bruxelles
ULiège : Université de Liège
UNamur : Université de Namur
UNESSA : Organisation patronale qui fédère des structures travaillant dans tous les domaines du secteur des soins de santé sur le territoire wallon
UNICEF : Fonds des Nations unies pour l'enfance
UpTIC : Usage Problématique des Technologies de l'Information et de la Communication
USL-B : Université Saint-Louis Bruxelles

WALLCURA : Fédération du secteur privé associatif des établissements de soins en Wallonie